

Répertoire analytique des contes madelinots



Recueillis par le père Anselme Chiasson

Édition préparée et présentée par Karine Vigneau et Lise Gauvin

Répertoire analytique des contes madelinots

Recueillis par le père Anselme Chiasson

Édition préparée et présentée par
Karine Vigneau et Lise Gauvin

Nouveaux Cahiers de recherche-1

CRILCQ-Université de Montréal

Présentation

Ce répertoire est le fruit du hasard et de la nécessité.

Le hasard : la rencontre de Karine Vigneau, alors étudiante à la maîtrise à l'Université de Montréal, qui avait l'intention de consacrer son mémoire à la culture orale madelinienne, et de Lise Gauvin, professeure à la même université, qui non seulement s'intéressait tout particulièrement au conte et aux récits brefs, mais devenait résidente des Îles durant la saison estivale.

La nécessité : le projet de donner accès aux chercheurs et au public en général à une description aussi complète que possible de l'ensemble du corpus de contes recueilli par le père Anselme Chiasson, dont une partie seulement avait été publiée.

La réalisation de ce projet a été rendue possible grâce à une subvention accordée par l'Université de Montréal dans le cadre des « petites subventions » du CRSH. Le répertoire a été élaboré au cours de l'été 2004 par Karine Vigneau¹, sous la direction de Lise Gauvin, responsable de la recherche. Cette recherche a été rendue possible également grâce à la collaboration de Mme Yolande Painchaud, directrice de l'Association culturelle de Havre-Aubert, ainsi que de M. Gilles Cormier et des membres de l'ACHA, qui ont aimablement mis les archives à notre disposition.

Dans les années 1960, le père Anselme Chiasson est venu collecter les contes, les légendes et les chansons des Îles-de-la-Madeleine. Né à

¹ En août 2004, Karine Vigneau déposait son mémoire de maîtrise intitulé : *Aspects du merveilleux dans les contes des Îles-de-la-Madeleine*. Les deux annexes reproduites à la fin de ce répertoire sont tirées de ce mémoire.

Chéticamp, village situé dans l'île du Cap Breton, en Nouvelle-Écosse, en 1911, le père Anselme Chiasson, capucin, commença son travail de folkloriste en récoltant d'abord un certain nombre de chansons et de récits auprès de ses proches. Ses premières publications ayant retenu l'attention, il fut mis en contact avec des folkloristes éminents, tels Luc Lacoursière et Marius Barbeau, et obtint une mission du Musée national de l'Homme, à Ottawa, en 1960, pour mener une enquête auprès des résidants des Îles-de-la-Madeleine. De son propre aveu, les premiers contacts furent difficiles, les Madelinots ayant eu quelques mauvaises expériences avec des cinéastes venus les filmer dans un contexte qui leur était peu favorable. Mais l'origine acadienne du père Anselme calma la méfiance des gens et la rencontre de M. Avila Leblanc, fin connaisseur du folklore et des ressources locales, fit le reste. Grâce à son appui, le père Anselme put entrer dans les foyers et entendre les meilleures pièces du répertoire madelinot. Il put ainsi réunir une documentation abondante comprenant cinq cent quarante documents sonores, parmi lesquels on retrouve quelque quatre-vingt contes. Ces documents ont donné lieu à plusieurs ouvrages portant sur les *Légendes des Îles-de-la-Madeleine* (1969²), *Les Îles-de-la-Madeleine. Vie matérielle et sociale de l'en premier* (1981), *Les Chansons folkloriques des Îles-de-la-Madeleine* (1983) ainsi qu'à deux recueils de contes, *Le diable Frigolet* (1991) et *Le nain jaune* (1995). Certains éléments de ce patrimoine sont toutefois encore inconnus du public. Ce répertoire propose donc une description analytique et un résumé de chacun des quatre-vingt contes recueillis par le père Chiasson, ainsi qu'une brève présentation des conteurs qui furent ses informateurs. Notons que les paragraphes d'analyse suivis d'un astérisque sont repris du recueil *Le nain jaune* et ont été rédigés par Ronald Labelle.

² Une édition récente des *Légendes* a été publiée par la maison Planète rebelle en 2004.

Le répertoire fonctionne comme suit : pour chaque conte, nous donnons le titre de la version madelinienne, entre guillemets; puis nous le situons dans le fond des archives du père Chiasson, selon son numéro d'enregistrement et la bobine sur laquelle la version audio se trouve; enfin, chacun est identifié par le conte-type³ auquel il réfère dans le catalogue international *The Types of the Folktale* de Antti Aarne et Stith Thompson et par son titre générique (en PETITES MAJUSCULES). Lorsqu'il y a lieu⁴, c'est-à-dire lorsque les contes présentés n'ont pas fait l'objet d'une analyse lors de leur publication ou s'ils n'ont tout simplement pas été publiés, nous analysons brièvement le conte et en donnons un court résumé. Nous présentons ensuite chacun des conteurs, en reprenant les textes des recueils *Le nain jaune*(*) et *Le diable Frigolet*(**). Pour les cas où les conteurs ne figurent pas dans les publications, nous reproduisons les informations que nous possédons sur eux grâce aux fiches d'archives du père Chiasson. Nous avons pris soin d'indiquer, lorsqu'il y avait lieu, dans quel recueil avaient été publiés les

³ Ce travail d'identification a été effectué par le père Chiasson lui-même. Nous avons pour notre part classé ces contes selon un tableau que nous retrouvons en annexe afin de donner une vue d'ensemble du corpus des contes madelinots. Ce tableau reprend la classification d'Aarne-Thompson.

⁴ Nous nous référons alors surtout aux trois ouvrages suivants : tout d'abord, de Antti Aarne et Stith Thompson, le catalogue *The Types of the Folktale. A classification and bibliography*, Helsinki, Academia Scientiarum Fennica, Folklore Fellows Communications n°184, 1981 (1961), 587 p., dans lequel les auteurs ont établi la classification internationale des contes-types telle qu'on la connaît, adoptée par tous les folkloristes, et ont effectué le recensement de ces types à travers le monde; ensuite, de Paul Delarue, *Le conte populaire français. Catalogue raisonné des versions de France et des pays de langue française d'outre-mer : Canada, Louisiane, Îlots français des États-Unis, Antilles françaises, Haïti, Île Maurice, La Réunion*, Paris, Éditions Maisonneuve Larose, 2002 (édition en un seul volume comprenant les quatre tomes publiés entre 1976 et 1985), reprenant la classification élaborée dans *The Types of the Folktale* pour le domaine français et présentant en détails, selon les épisodes, les motifs et les traits particuliers qui les composent, chacune des versions francophones répertoriées; enfin, de Thompson encore, l'ouvrage général *The Folktale* (New York, The Dryden Press, 1946, 516 p., pour la première édition ; nous utilisons l'édition de 1977, publiée à Los Angeles, University of California Press, 510 p.), qui fait état des connaissances sur le conte en général et sur chaque conte-type en particulier, ce qui nous a permis de dresser un portrait global de chaque conte-type et de repérer les particularités des versions madelinienes.

contes présentés ici, afin de renvoyer le lecteur à une version complète du texte.

Puisse ce répertoire donner un aperçu de la richesse du patrimoine oral des Îles-de-la-Madeleine.

Karine Vigneau et Lise Gauvin

Contes d'animaux

(Contes simples)

Le loup et le renard⁵

Enregistrement n° 708, bobine 36

Contes-types 15, 20, 2D et 41 (CHAÎNES DU LOUP ET DU RENARD)

Gildas Leblanc, 18 juillet 1960

Le conte

La version madelinienne de ce conte faisant partie d'un cycle sur un loup et un renard est composée de plusieurs contes-types : le T15 (LE RENARD PARRAIN), le T20 (LES ANIMAUX SE MANGEANT L'UN L'AUTRE), le T2D (LA QUEUE DE CHANVRE BRÛLÉE) et le T41 (LE LOUP PRIS POUR AVOIR TROP MANGÉ). Tous mettent en scène un renard se jouant d'un loup plutôt bête et lui faisant subir des mauvais traitements. Le conte de Gildas Leblanc raconte l'histoire d'un renard rusé qui échappe à l'appétit du loup en lui promettant de lui fournir de la nourriture pour l'hiver. Le conte-type 15 (LE RENARD PARRAIN) semble être, selon Marie-Louise Tenèze, le conte d'animaux le plus populaire à travers la francophonie, en raison des cent versions répertoriées par Paul Delarue. Certains passages du *Roman de Renart* rappellent ces contes de loup et de renard⁶.

Résumé

Un renard et un loup conviennent de travailler ensemble pour échapper à la famine. Ils volent tout d'abord un baril de miel, que le renard a tôt fait d'engloutir. Puis, ils vont pêcher, se servant de la queue du loup en guise de canne à pêche, mais celle-ci casse sous l'effet du froid. Le renard en fabrique une en chanvre, mais, lors d'une compétition de saut en hauteur, le loup met le feu à sa queue et le renard lui dit de se virer «le cul au vent», ce qu'il fait et qui lui cause de vilaines brûlures. Enfin, le renard fait une troisième suggestion au loup : ensemble, ils se rendent à une cave où est conservé du lard. Le loup, ne voulant pas se faire duper encore une fois, entre lui-même dans la cave par une petite fenêtre et se met à manger du lard, mais, trop «bedoux⁷», il ne peut plus sortir par l'étroite ouverture et se fait tuer par le propriétaire du lard, averti par le renard de la présence d'un intrus dans son garde-manger.

⁵ Anselme Chiasson, *Le diable Frigolet*, Moncton, Éditions d'Acadie 1991, p. 87-93.

⁶ Paul Delarue, *Le conte populaire français*, tome 3, p. 105-152 et p. 189-214.

⁷ Gros.

Le conte du champignon

Enregistrement n° 684, bobine 34

Conte-type 293E* (LES CÉRÉALES SE PARLANT L'UNE À L'AUTRE)

Léger Leblanc, 16 juillet 1960

Le conte

Le conte-type 293E* fait partie d'une catégorie très vaste de contes d'animaux, comportant de nombreuses variantes. Toutefois, une seule occurrence du T293E*, recensée en Lettonie, est répertoriée dans le catalogue Aarne-Thompson, ce qui prouve, bien que ce ne soit pas tout à fait juste puisque l'on en retrouve une version aux Îles-de-la-Madeleine, qu'il s'agit d'un conte très peu répandu.

Résumé

Toutes les espèces végétales vivant sur la terre sont réunies afin que les autorités déterminent leur utilité. Le représentant des champignons attend patiemment son tour jusqu'à la toute fin de l'assemblée pour se faire dire qu'il fait partie de la «race de fumier».

Contes proprement dits

(Contes complexes)

A. Contes merveilleux

Richard-sans-peur ou la bête à sept têtes⁸

Enregistrement n° 1039, bobine 53
Conte-type 300 (LA BÊTE À SEPT TÊTES)
John Leblanc, 2 juillet 1961

Le conte

Ce conte combine de façon tout à fait naturelle les types 300, LA BÊTE À SEPT TÊTES, et 326, JEAN-SANS-PEUR. On y retrouve l'essentiel des deux contes-types. Dans le premier, le héros réussit à tuer une bête à sept têtes et à sauver la vie d'une princesse, avec l'aide de trois chiens magiques. Il épouse la princesse après avoir prouvé qu'il est son sauveur. Dans le second conte-type, le héros part de chez lui et, en route, il sauve la vie d'une princesse en affrontant une bête à sept têtes qui veut amener la jeune fille dans son royaume aquatique. Une fois qu'il a connu la peur, suite à un réveil subit causé par le cri d'une perdrix, il revient dans son village épouser la princesse qu'il a libérée. Le conte-type 326 est répandu partout en Europe et dans les régions francophones de l'Amérique du Nord. Le type 300 est surtout connu en Asie et en Afrique du Nord. Dans la version de John Leblanc, un détail caractéristique des versions françaises de LA BÊTE À SEPT TÊTES a été ajouté, soit le personnage du charbonnier qui est un imposteur*.

Il est à noter que ce conte, en raison des emprunts qu'il fait au conte-type 326, se rapproche du conte «Richard-sans-peur» (p.22) dans son déroulement et les péripéties qu'il raconte. Les deux récits présentent donc des héros semblables, qui ne connaissent pas la peur, mais qui la ressentiront tous deux de façon similaire, effrayés par le simple cri d'un petit oiseau. Toutefois, l'épisode du combat contre le monstre, qui donne en partie son titre au conte de John Leblanc, ne fait pas partie du déroulement du conte d'Étienne Lapierre, dans lequel il est plutôt question d'une nuit passée dans une maison hantée. La condition sociale de la future épouse du héros n'est pas non plus la même, puisque le Richard de M. Leblanc épouse une princesse alors que celui de M. Lapierre demande la main d'une fille de paysan. Toutefois, malgré ces différences, les commentaires généraux concernant le conte-type 326 s'appliquent à chacun de ces deux récits.

⁸ Anselme Chiasson, *Le nain jaune et 17 autres contes des Îles-de-la-Madeleine*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1995, p. 17-24.

Résumé

Richard est un garçon qui ne connaît pas la peur. À l'occasion d'un voyage, il sauve une princesse en affrontant et en tuant une bête à sept têtes. Puis, le héros repart à l'aventure pour un an et un jour, période à la fin de laquelle il connaîtra la peur. Il reviendra épouser la princesse qu'il a libérée, se faisant reconnaître comme le véritable sauveur grâce aux mouchoirs qu'elle lui avait donnés à la fin du combat contre la bête.

Jean l'Ours⁹

Enregistrement n° 681, bobine 33
Conte-type 301B (JEAN DE L'OURS)
Étienne Lapierre, 16 juillet 1960

Le conte

Le conte-type 301 (LES PRINCESSES DÉLIVRÉES DU MONDE SOUTERRAIN) est subdivisé en deux contes-types distincts : le 301A (LES FRUITS D'OR) et le 301B (JEAN DE L'OURS). C'est à ce dernier que le conte d'Étienne Lapierre appartient. Ces deux types se rejoignent sur plusieurs points, comme la délivrance d'une ou plusieurs princesses d'un royaume souterrain, la remontée sur le dos d'un oiseau et la prétention d'un faux héros à s'approprier les actes de bravoure du héros. Le conte raconté par Étienne Lapierre met en scène Jean l'Ours, un jeune garçon quittant son pays en raison de la force extraordinaire dont il est doté, mais qu'il ne parvient pas à maîtriser. Le conte-type 301B est beaucoup plus répandu que le 301A; Paul Delarue dénombre quatre-vingt seize versions de JEAN DE L'OURS à travers la francophonie, contre douze des FRUITS D'OR. Le nom du héros vient de ce que, dans certaines versions, celui-ci a été élevé ou nourri par une ourse, ce qui explique sa force exceptionnelle. On retrouve ce conte en Europe, en Asie occidentale, en Inde, en Chine, en Afrique du Nord, en Amérique française et même chez les Indiens de l'Amérique du Nord¹⁰.

Résumé

Jean l'Ours, un garçon d'une force extraordinaire, part à l'aventure et rencontre sur sa route deux compagnons aussi forts que lui. Avec eux, il s'installera dans un château en apparence abandonné, où il découvrira et libérera des princesses captives d'un royaume souterrain. Ses deux compagnons tenteront de réclamer pour eux la main des princesses et laisseront Jean au fond du souterrain. Mais le héros parviendra à sortir de ce royaume sur le dos d'un aigle, épousera la plus belle des princesses et les deux traîtres seront punis de mort.

⁹ *Le diable Frigolet*, p. 42-58.

¹⁰ Delarue, *Le conte populaire français*, tome 1, p. 132-133.

Jean Haché¹¹

Enregistrement n° 652, bobine 32
Conte-type 302 (LE CORPS SANS ÂME)
John Leblanc, 12 juillet 1960

Le conte

LE CORPS SANS ÂME est composé essentiellement de deux motifs, soient «l'âme dans l'œuf», que l'on retrouve aussi loin que dans la littérature égyptienne du 13^e siècle avant Jésus-Christ, et «le don des animaux»; c'est du moins cette composition qui constitue la forme la plus fréquente du T302. La version rapportée par John Leblanc est également composée de ces motifs et porte ce titre en raison du fait que le héros, étant bébé, a été trouvé dans un panier avec pour seul bien une petite hache. Le conte-type 302 est connu à travers toute la francophonie et Delarue en dénombre près d'une soixantaine de versions dans son catalogue. Stith Thompson en a repéré pas moins de deux cent cinquante occurrences entre l'Irlande et l'Inde, réparties assez équitablement à travers ce grand territoire. En Asie, le cœur du monstre est caché dans un insecte, comparativement aux versions occidentales qui le placent dans un œuf¹². Il est à noter que ce conte, en raison de son appartenance au type 302, se rapproche du conte de Joseph Déraspe, «Une princesse volée par un géant» (p. 19), dans son déroulement et les péripéties qu'il raconte. Toutefois, contrairement au récit de M. Déraspe, Jean Haché part à l'aventure de façon spontanée et c'est seulement après avoir reçu le don des trois animaux qu'il apprend la nouvelle de l'enlèvement d'une princesse et qu'il part à sa recherche. Malgré cette différence, l'ensemble du récit des deux contes est sensiblement le même et les commentaires généraux s'appliquent à chacun d'eux.

Résumé

Un jeune homme part à l'aventure et, chemin faisant, rencontre un lion, un aigle et une fourmi qui, en échange du partage équitable d'une carcasse de cheval, lui font don de la capacité de se transformer en ces animaux. Ainsi paré, il affronte un dragon gardant captive une princesse : la vie de ce dragon est dans un œuf caché dans un aigle lui-même caché dans un lion. Ayant détruit le monstre et libéré la princesse, le héros ramène celle-ci au château de son père et l'épouse.

¹¹ *Le diable Frigolet*, p. 117-124.

¹² Delarue, *Le conte populaire français*, tome 1, p. 146-147.

Une princesse volée par un géant¹³

Enregistrement n° 910, bobine 45
Conte-type 302 (LE CORPS SANS ÂME)
Joseph Déraspe, 23 juillet 1961

Le conte

Voici une belle version du CORPS SANS ÂME (type 302), un des contes les plus classiques du répertoire folklorique. Le motif de l'âme qui est détachée du corps de l'ogre se retrouve dans les récits de l'Égypte ancienne, ainsi que dans le recueil de contes *Les Mille et Une Nuits*¹⁴. C'est un des contes les mieux connus au Canada français et chez l'ensemble des peuples indo-européens. Il est même très répandu en Inde¹⁵.

Il est à noter que ce conte, en raison de son appartenance au type 302, se rapproche du conte de «Jean Haché» (p. 18) dans son déroulement et les péripéties qu'il raconte. À la différence de «Jean Haché», le héros du conte «Une princesse volée par un géant» part à la recherche de la princesse à la suite de ses deux frères aînés, qui ont échoué dans leur mission. C'est sur sa route pour aller délivrer la captive qu'il rencontre les trois animaux qui lui feront le don de se transformer à sa guise en lion, en aigle ou en fourmi, don qui lui permettra de mener à bien sa quête. Mis à part ce point, l'ensemble des deux contes se déroule de façon semblable et les commentaires généraux donnés plus haut s'appliquent à chacun d'eux.

Résumé

Un jeune garçon, cadet d'une famille de trois, part à la recherche d'une princesse volée par un géant. Chemin faisant, il rencontre un lion, un aigle et une fourmi à qui il rend service et qui lui donnent le pouvoir de se métamorphoser en l'un de ces trois animaux. Ainsi paré, il part affronter le géant, parvient à le détruire et épouse la princesse.

¹³ *Le nain jaune*, p. 99-105.

¹⁴ Delarue, *Le conte populaire français*, tome 1, p. 146-147.

¹⁵ Thompson, *The Folktale*, p. 35.

Les pèlerins de Saint-Jacques¹⁶

Enregistrement n° 643, bobine 31

Conte-type 304 altéré (LE CHASSEUR ADROIT)

John Leblanc, 12 juillet 1960

Le conte

Le conte-type 304 raconte les aventures d'un chasseur adroit qui parvient à délivrer une princesse captive de géants, grâce à ses habiletés au tir, avant de repartir en pèlerinage. À son retour, il doit prouver qu'il est bien celui qui l'a libérée, soit en racontant une histoire, soit en montrant des objets appartenant à la princesse. Celle-ci, reconnaissant son sauveur, l'épouse. Dans la version racontée par John Leblanc, le héros est le plus jeune de trois frères à qui la princesse fait construire un château pour l'accueillir à son retour de Saint-Jacques avec toute sa famille. LE CHASSEUR ADROIT a été répertorié à travers l'Europe, dans les pays scandinaves et en Afrique du Nord, mais dans un nombre assez réduit de versions. On en a retrouvé des traces dans les recueils manuscrits des *Cent et une nuits* de Gaudefroy-Demonbynes. Delarue n'en répertorie qu'une seule version au Canada, recueillie par Marius Barbeau et portant le titre de «Antoine et Joséphine»¹⁷.

Résumé

Un jeune garçon dont le père est mort, part en pèlerinage à Saint-Jacques, avec les autres membres de sa famille. Il se perd en cours de route et parvient à un château où une princesse est faite prisonnière. Il la délivre en tuant son ravisseur et elle le récompense en lui faisant construire un château où il devra arrêter à son retour de Saint-Jacques. Il retrouve sa famille, fait le chemin de retour avec ses frères et sa mère, arrête au château et épouse la princesse.

¹⁶ *Le diable Frigolet*, p. 125-129.

¹⁷ Delarue, *Le conte populaire français*, tome 1, p. 166-167.

L'oiseau blanc¹⁸

Enregistrement n° 713, bobine 38

Conte-type 314 (LE PETIT JARDINIER AUX CHEVEUX D'OR
OU LE TEIGNEUX)

Étienne Lapierre, 18 juillet 1960

Le conte

Voici un conte merveilleux, de type 314, appelé dans la tradition française LE PETIT JARDINIER AUX CHEVEUX D'OR OU LE TEIGNEUX. Dans cette version madelinienne toutefois, le héros n'a pas les cheveux d'or. Dans la plupart des versions connues, le personnage se rend au château après avoir été vendu à un magicien ou à un géant. Mais dans la version d'Étienne Lapierre, il s'y rend en poursuivant un oiseau qu'il chasse. Ce conte-type 314 est répandu dans tout le nord de l'Europe, en Irlande et en Russie. Il a été apporté en Amérique par les Français, qui l'ont transmis aux Amérindiens. La version publiée dans ce livre est remplie d'expressions savoureuses des Îles-de-la-Madeleine*.

Résumé

Un prince va chasser en forêt et aperçoit un oiseau blanc qu'il vise et blesse. Le chasseur poursuit sa proie jusqu'à un château gardé par un géant et l'oiseau, qui est en fait un prince ensorcelé, lui explique comment s'évader. À dos de cheval, le prince chasseur s'enfuit du repère du géant, mais ce dernier le poursuit, provoquant des tempêtes sur son passage. C'est en lançant derrière lui un fouet et une bride magiques que le héros parvient à échapper au géant. Le cheval, qui s'avère être lui aussi un prince ensorcelé, le conduit au château de son père, puis, après avoir imposé une tâche difficile au héros, reprend sa forme humaine. Le héros épouse la fille du roi et le prince jadis ensorcelé épouse une autre princesse.

¹⁸ Le nain jaune, p. 54-62.

Richard-sans-peur

Enregistrement n° 689, bobine 34-35

Conte-type 326 (JEAN-SANS-PEUR)

Étienne Lapierre, 17 juillet 1960

Le conte

Ce conte-type, répandu dans toute l'Europe ainsi que dans l'Amérique du Nord de langue française, est répertorié plus d'une soixantaine de fois dans le catalogue Delarue. La version littéraire des frères Grimm, parue au 19^e siècle, a contribué à entretenir ce récit dans la tradition folklorique. Le motif du héros partant à la recherche de la peur, bien qu'on ne le retrouve pas noté avant les *Kinder- und Hausmärchen*, est mentionné par Roger de Rabutin dans ses mémoires datant de 1640. L'épisode de la nuit dans le château hanté a amené une contamination assez fréquente du T326 par le T400 (L'HOMME À LA RECHERCHE DE SON ÉPOUSE DISPARUE). On le confond également parfois avec les T330 (LE DIABLE ET LE MARÉCHAL FERRANT OU LE BONHOMME MISÈRE) et 1159 (L'OGRE QUI VEUT APPRENDRE À JOUER)¹⁹.

Il est à noter que ce conte, en raison de son appartenance au type 326, se rapproche du conte de John Leblanc, «Richard-sans-peur et la bête à sept têtes» (p. 15), dans son déroulement et les péripéties qu'il raconte. Toutefois, le conte d'Étienne Lapierre ne comporte pas d'épisode de combat contre un monstre et ne mène pas le héros à un changement de condition sociale suite à un mariage royal. En effet, il épouse la fille d'un simple paysan à qui il a rendu sa fortune en passant une nuit dans une maison hantée. Malgré ces différences, les commentaires généraux concernant le T326 s'appliquent tant au conte de M. Lapierre qu'à celui de M. Leblanc.

Résumé

Richard, un jeune homme sans peur, tue son père par inadvertance. Suite à cet accident, il quitte le foyer familial et s'engage chez un paysan qui lui propose de passer une nuit dans une maison hantée pour qu'il puisse enfin connaître la peur. Pendant cette nuit, un revenant lui indique l'endroit où est caché un trésor et Richard confie ce secret au pauvre paysan. Or, n'ayant pas ressenti la sensation qu'il recherche, il repart à l'aventure. C'est en dormant au milieu d'une forêt, alors que passe au-dessus de lui un vol de perdrix, qu'il connaît finalement la peur. Il retourne par la suite chez le paysan afin d'épouser sa fille.

¹⁹ Delarue, *Le conte populaire français*, tome 1, p. 305.

Le nain jaune²⁰

Enregistrement n° 1057, bobine 52

Conte-type 425 (LA RECHERCHE DE L'ÉPOUX DISPARU)

John Leblanc, 2 août 1961

Le conte

Ce conte est une version du type 425, LA RECHERCHE DE L'ÉPOUX DISPARU, un des types comportant le plus grand nombre de formes différentes. Dans cette version écourtée, les rôles sont inversés : c'est l'époux qui cherche sa femme. Ce conte-type est très répandu dans les pays de l'Europe de l'Ouest, notamment en Italie. Il a fait l'objet de plusieurs adaptations littéraires. Au Canada, plusieurs versions ont été recueillies au Nouveau-Brunswick, au Québec et en Ontario*.

Résumé

Une veuve veut marier sa fille, Toute-Belle, avant qu'elle ne soit trop vieille. Elle la promet à un nain, qui met un brin de sa barbe au doigt de la fille en guise de jonc de mariage. Or, le roi des mines d'or, amoureux de Toute-Belle, lui demande de l'épouser, ce qu'elle accepte malgré sa promesse au nain jaune. Le matin des noces avec le roi, le nain arrive chez Toute-Belle et une sorcière enlève le futur époux, mais la jeune fille refuse toujours d'épouser le nain jaune. Le roi des mines d'or parvient à retrouver Toute-Belle, avec l'aide d'une sirène; il anéantit la sorcière et le nain jaune et peut enfin épouser la jeune fille.

²⁰ *Le nain jaune*, p. 25-29.

L'oiseau bleu²¹

Enregistrement n° 686, bobine 34

Conte-type 432 (L'OISEAU BLEU)

Léger Leblanc, 16 juillet 1960

Le conte

Le conte de L'OISEAU BLEU fait partie des contes où le héros doit affronter un adversaire surnaturel. Dans son catalogue, Paul Delarue en répertorie seulement sept versions, dont celle des Îles-de-la-Madeleine, découlant toutes selon lui de la version littéraire de Mme d'Aulnoy («L'oiseau bleu») qui fut largement diffusée par la littérature de colportage. Le conte-type 432 apparaît à divers endroits en Europe et en Inde, avec une forte concentration autour de la Méditerranée. On le retrouve dans la littérature médiévale, entre autres dans le lai de Marie de France *Yonec* (XII^e siècle)²².

Résumé

Un roi et une reine, tous deux veufs et venant de royaumes voisins, tombent amoureux et se marient. Le roi a une fille très belle, nommée Florine, alors que la reine a une fille très laide, nommée Tritonne. Cherchant à prendre femme, le roi d'un pays lointain arrive chez Florine et Tritonne, sachant que se trouve là une princesse d'une très grande beauté. Il tombe amoureux de Florine et veut l'épouser, mais la reine substitue les deux princesses. Après maintes péripéties, le roi parvient à repousser le mariage, ce qui permet à Florine de retrouver son amoureux et de l'épouser.

²¹ *Le diable Frigolet*, p. 153-164.

²² Delarue, *Le conte populaire français*, tome 2, p. 114.

Le diable Frigolet²³

Enregistrement n° 675, bobine 33

Conte-type 500 (LE NOM DE L'AIDE)

Étienne Lapierre, 16 juillet 1960

Le conte

Ce conte est une version du conte-type 500, LE NOM DE L'AIDE. Ce conte-type met généralement en scène une femme à qui l'on impose une tâche difficile. Découragée par l'ampleur du travail, elle fait appelle au diable afin d'obtenir de l'aide. Celui-ci lui propose un marché; il offre à la femme d'accomplir sa tâche, mais, en échange, elle devra deviner son nom, sinon elle lui appartiendra corps et âme. C'est le conjoint de la femme ou une tierce personne, entendant par hasard le diable prononcer son propre nom dans une chanson, qui parvient à libérer la femme de son pacte. On retrouve le conte-type 500 essentiellement en Europe. C'est dans les îles britanniques qu'il serait d'abord apparu, selon Stith Thompson²⁴. Au Canada, le nom du diable reprend presque toujours les mêmes consonances (Frigolet, Cacholet, Brigolet, Cajolet). Dans la version d'Étienne Lapierre, la femme doit filer de la laine afin de faire des mitaines pour son mari bûcheron²⁵.

Résumé

Un homme et une femme vivent pauvrement dans les bois, tellement pauvrement que le bûcheron porte des mitaines trouées. Il demande constamment à sa femme de lui en tricoter de nouvelles, mais elle se plaint du travail de filage et implore le diable de l'aider à accomplir cette corvée. Sur ce, un inconnu vêtu de noir se présente devant la femme et accepte de filer sa laine en échange de son âme, à moins qu'elle ne devine, d'ici un an et un jour, le nom du démon qui se trouve devant elle. C'est son mari qui entendra le diable prononcer son nom dans une chanson et qui sauvera ainsi sa femme de la damnation.

²³ *Le diable Frigolet*, p. 17-20.

²⁴ Thompson, *The Folktale*, p. 48.

²⁵ Delarue, *Le conte populaire français*, tome 2, p. 214.

Jean Collet²⁶

Enregistrement n° 692, bobine 35
Conte-type 506A (JEAN DE CALAIS)
Adolphe Guillard, 17 juillet 1960

Le conte

Le conte-type 506A fait partie du cycle très riche de contes tournant autour du Mort reconnaissant; il s'agit parfois d'un animal secourable, mais on le retrouve plus généralement sous une forme humaine. Dans la version de Guillard, l'aide surnaturel est un mort abandonné dans la rue, de qui le héros éponge la dette et lui redonne ainsi la dignité. Les versions françaises du conte JEAN DE CALAIS ont subi une forte influence du texte littéraire de Mme de Gomez, «L'histoire de Jean de Calais», paru dans *Journées amusantes* (1722) et qui a connu une très large diffusion. On retrouve des occurrences du T506A dans toute l'Europe, en Indonésie, en Afrique du Nord et en Amérique. Au Canada, Delarue en a dénombré trente-huit versions²⁷.

Il est à noter que ce conte, en raison de son appartenance au type 506A, se rapproche du conte «Le bateau d'étoupe» (p. 27) dans son déroulement et les péripéties qu'il raconte. Dans «Jean Collet» toutefois, le héros, renié par son père, épouse en grand secret une des deux filles qu'il a délivrées et ce n'est qu'à la fin du conte qu'il connaît la véritable identité de sa femme. Hormis ce détail qui les différencie, ces deux contes s'avèrent sensiblement les mêmes et les commentaires généraux se rapportant au T506A s'appliquent à chacun d'eux.

Résumé

Jean est un navigateur qui, lors de son premier voyage, éponge la dette d'un mort avec la moitié de la cargaison de son bateau. Puis, lors de son second voyage, il libère deux jeunes filles prisonnières de pirates en laissant à ces derniers la moitié de son nouveau chargement. Voyant la mauvaise gestion que son fils fait de ses affaires, le père de Jean le déshérite. Suite à cet événement, le jeune homme part vivre dans les bois et épouse l'une des deux filles, qui s'avère être une princesse. Or, le commandant du roi tente de se débarrasser de Jean afin de conquérir la princesse, mais le héros est sauvé par le mort rencontré lors de son premier voyage. Le complot est mis au jour, le commandant est brûlé sur le bûcher et Jean demeure au château du roi, avec sa femme et son enfant.

²⁶ *Le diable Frigolet*, p. 195-203.

²⁷ Delarue, *Le conte populaire français*, tome 2, p. 243-244.

Le bateau d'étoupe

Enregistrement n° 911, bobine 46

Conte-type 506A (JEAN DE CALAIS)

Joseph Déraspe, 23 juillet 1961

Le conte

Tout comme le conte précédent, «Le bateau d'étoupe» appartient au conte-type 506A, dans lequel le héros peut compter sur l'aide d'un mort reconnaissant. Ce conte a connu une diffusion extraordinaire, entre autres par les collections de la «Bibliothèque Bleue», entre 1770 et 1862. Ce passage dans la littérature a donné lieu à des versions tronquées où le motif du partage de l'enfant et celui du rachat du cadavre ont été éliminés pour résumer le conte à un récit sur des captives de pirates s'avérant être des filles d'origine nobles²⁸. Le motif du partage de l'enfant ne fait d'ailleurs pas partie du récit de «Jean Collet», mais il est bien présent dans «Le bateau d'étoupe».

Il est à noter que ce conte, en raison de son appartenance au type 506A, se rapproche du conte «Jean Collet» (p. 26) dans son déroulement et les péripéties qu'il raconte. À la différence du conte précédent, le héros du «Bateau d'étoupe» se marie en grande pompe à la cour du roi, connaissant l'identité de sa femme au moment de la cérémonie. De plus, une épreuve lui est imposée par le mort reconnaissant, épreuve qui rappelle celle imposée à Abraham par Dieu, celle d'immoler son propre fils. Mises à part ces quelques variantes entre ces récits, les commentaires généraux s'appliquent à chacun des deux contes.

Résumé

Un jeune homme devient marin, contre le gré de son père. Or, lors de son premier voyage, il perd une partie de sa cargaison, qu'il donne afin d'enterrer un noyé. Son père, plutôt que de le voir répéter la même erreur, lui suggère d'épouser la fille du roi; il pourra ainsi cesser de naviguer et vivre richement. Le mariage est arrangé, mais le jeune homme désire continuer à naviguer et prend la mer en compagnie de son épouse et du commandant du roi. Or, ce dernier, jaloux et amoureux de la princesse, tente de se débarrasser du

²⁸ Delarue, *Le conte populaire français*, tome 2, p. 243-244.

héros, mais celui-ci est sauvé par le mort reconnaissant. Toutefois, le noyé demande au héros de lui donner ce qu'il a de plus cher au monde, c'est-à-dire l'enfant que son épouse lui a donné; mais, au moment d'immoler le bébé, le mort dévoile sa véritable identité et laisse la vie sauve au fils chéri.

Le conte d'Avenant²⁹

Enregistrement n° 690, bobine 35
Conte-type 531 (LA BELLE AUX CHEVEUX D'OR)
Léger Leblanc, 17 juillet 1960

Le conte

Le T531 est généralement un conte très complexe, rassemblant un bon nombre d'éléments merveilleux et multipliant les péripéties. La version recueillie aux Îles-de-la-Madeleine découle, selon Paul Delarue, de la version de Mme d'Aulnoy intitulée «La belle aux cheveux d'or». Le conte de LA BELLE AUX CHEVEUX D'OR est répandu à travers toute l'Europe et en Asie, avec quelques occurrences africaines ainsi qu'une présence somme toute importante en Amérique. En France, le T531 est surtout concentré en Bretagne. On retrouve des parentés entre ce conte et le récit de l'Égypte ancienne *Les deux frères*, datant du 13^e siècle avant Jésus-Christ³⁰.

Il est à noter que ce conte, en raison de son appartenance au type 531, se rapproche du conte «Le roi, parrain d'un garçon» (p. 30). Toutefois, contrairement à la version de M. Joseph Leblanc, «Le conte d'Avenant» présente des similitudes avec le récit de *Tristan et Iseult*, comme le triangle amoureux liant un roi, son serviteur et la future épouse du roi ou encore l'épisode du combat contre le monstre à sept têtes. Malgré que les deux récits divergent sensiblement, ils appartiennent au même conte-type et les commentaires généraux qui s'y rattachent s'appliquent à chacun d'eux.

Résumé

Désirant épouser la Belle-aux-cheveux-d'or, un roi célibataire fait envoyer un de ses sujets, Avenant, chercher la dite jeune fille. Cheminant vers le pays de la belle, Avenant sauve de la mort une truite, un corbeau et un aigle, qui lui promettent tous trois de lui rendre la pareille un jour. La princesse, pour accepter de suivre Avenant, lui impose trois tâches impossibles : retrouver une bague perdue dans une rivière, rapporter une des langues d'un géant à sept têtes et aller cueillir une bouteille d'eau de jouvence, tâches qu'il réussit avec l'aide des trois animaux reconnaissants. Le jeune homme ramène la princesse à son roi, qui meurt empoisonné par accident. La princesse épouse alors Avenant et le fait roi par la même occasion.

²⁹ *Le diable Frigolet*, p. 139-148.

³⁰ Delarue, *Le conte populaire français*, tome 2, p. 336-337.

Le roi, parrain d'un garçon³¹

Enregistrement n° 1038, bobine 52

Conte-type 531 (LA BELLE AUX CHEVEUX D'OR)

John Leblanc, 17 juillet 1960

Le conte

«Le roi, parrain d'un garçon» appartient au type 531 : LA BELLE AUX CHEVEUX D'OR. Dans certaines versions de ce conte, le héros a plusieurs épreuves à subir avant d'épouser la princesse. Dans la version de John Leblanc, le personnage ne relève qu'un défi. Ce conte est répandu dans le monde occidental, ainsi qu'en Asie. En France, il a surtout été recueilli en Bretagne³². Plus d'une centaine de versions ont été recueillies dans les régions francophones de l'Amérique du Nord*.

Il est à noter que ce conte, en raison de son appartenance au type 531, se rapproche du conte «Le conte d'Avenant» (p. 29). Toutefois, l'ensemble du récit de John Leblanc ne coïncide nullement avec celui de Léger Leblanc et l'unique lien que l'on peut établir d'emblée entre les deux concerne l'épreuve imposée au héros qui consiste à retrouver une bague au milieu de l'océan ou dans une rivière, seule épreuve commune aux deux récits. Malgré cet apparent éloignement entre «Le conte d'Avenant» et «Le roi, parrain d'un garçon», les commentaires généraux concernant le T531 s'appliquent à chacun de ces deux contes.

Résumé

Un roi accepte d'être le parrain d'un petit garçon, à condition qu'à l'âge de dix ans, celui-ci vienne s'installer au château afin d'y être éduqué et d'épouser la fille du roi. Or, un vilain petit garçon menace le filleul du roi et prend son identité, profitant ainsi des richesses du suzerain. La princesse, ne voulant pas épouser le manant, jette une bague au milieu de l'océan et promet d'épouser celui qui la lui ramènera. Le véritable neveu du roi réussit à retrouver la bague de la princesse; la véritable identité de chacun est dévoilée et le petit garçon, devenu jeune homme, peut finalement épouser la fille du roi.

³¹ *Le nain jaune*, p. 30-34.

³² Delarue, *Le conte populaire français*, tome 2, p. 336.

Le conte du bûcheron³³

Enregistrement n° 691, bobine 35

Conte-type 555 varié (LE PÊCHEUR ET SA FEMME)

Léger Leblanc, 17 juillet 1960

Le conte

Le conte du PÊCHEUR ET SA FEMME raconte l'histoire d'un homme et d'une femme extrêmement pauvres qui obtiennent le moyen de posséder toutes les richesses qu'ils souhaitent. On assiste dans ce récit à un crescendo des désirs qui se clôt par un retour au point de départ. Dans la version madelinienne, le bûcheron est récompensé de son hospitalité envers deux rois, qui lui donnent un sifflet magique permettant de réaliser tous les vœux de celui qui en joue. Le T555 est surtout concentré en Europe, selon Stith Thompson³⁴, mais on en trouve également quelques occurrences en Amérique latine et en Indonésie. On lui connaît aussi des liens avec les récits indiens du Pantchatantra; ces textes anciens ne présentent toutefois pas la femme comme un actant important dans l'amplification des désirs, contrairement à la majorité des versions répertoriées du conte-type 555³⁵.

Il est à noter que ce conte, en raison de son appartenance au type 555, se rapproche du conte «Les deux rois ou le sublet magique» (p. 32) dans son déroulement et les péripéties qu'il raconte. Étant rapportés par le même conteur, à un an d'intervalle, ces deux contes s'avèrent similaires et les commentaires généraux s'appliquent à chacun d'eux.

Résumé

Un pauvre bûcheron donne l'hospitalité à deux rois en voyage. Ces derniers lui offrent en échange de son geste charitable un sifflet qui permet de réaliser tous les désirs. Le bûcheron et sa femme se mettent à souhaiter des richesses de plus en plus extravagantes. À leur retour de voyage, les deux rois arrêtent de nouveau chez le bûcheron, dont la pauvre chaumière s'est métamorphosée en sublime château. Les deux voyageurs, dans leurs habits négligés, se font mettre à la porte. Pour punir le bûcheron de son mépris envers les pauvres gens, ils lui reprennent son sifflet magique. Le couple se retrouve alors dans une mare vaseuse, cent fois plus pauvre qu'avant.

³³ *Le diable Frigolet*, p. 149-152.

³⁴ Thompson, *The Folktale*, p. 134.

³⁵ Delarue, *Le conte populaire français*, tome 2, p. 383-385.

Le conte des deux rois ou le sublet magique

Enregistrement n° 1063, bobine 54
Conte-type 555 varié (LE PÊCHEUR ET SA FEMME)
Léger Leblanc, 2 août 1961

Le conte

Reprenant les mêmes éléments et motifs que le conte précédemment présenté, sans modifications significatives (hormis que le bûcheron est ici remplacé par un paysan), cette version du T555 est rapportée par le même conteur, à un peu plus d'un an d'intervalle. Il s'agit d'un conte essentiellement européen et qui aurait probablement pris naissance dans la Flandre. Encore une fois, il s'agit dans cette version de deux rois — et non de Dieu ou de l'un de ses messagers —, qui donnent à leur pauvre hôte le don de réaliser tous ses désirs. En regard des similitudes entre les types 555 et 750 (un conte religieux intitulé LES SOUHAITS, dont on retrouve une version dans le corpus madelinot³⁶), entre autres le caractère moraliste que l'on retrouve en finale, Paul Delarue n'exclue pas la possibilité d'une origine commune de ces deux types³⁷.

Il est à noter que ce conte, en raison de son appartenance au type 555, se rapproche du conte «Le conte du bûcheron» (p. 31) dans son déroulement et les péripéties qu'il raconte. Ces deux récits, racontés par le même informateur lors de deux sessions de cueillettes différentes, sont semblables dans leur intégralité et les commentaires généraux s'appliquent à chacun d'eux.

Résumé

Deux rois voyageant ensemble sont hébergés chez un pauvre paysan pour une nuit et, pour le récompenser de son hospitalité, lui donnent un sublet³⁸ pouvant réaliser tous les vœux. Le paysan souhaite des choses de plus en plus extravagantes, qui changent totalement son mode de vie, et en vient à mépriser les pauvres, leur refusant l'hospitalité. Les deux rois, repassant par là, sont chassés par les gardes du paysan. Fâchés de ce retournement de la situation, ils récupèrent le sifflet magique, ramenant le paysan à sa condition initiale.

³⁶ «Les trois souhaits», p. 47.

³⁷ Delarue, *Le conte populaire français*, tome 2, p. 383-385.

³⁸ Sifflet.

Le conte du marchand de chaînes

Enregistrement n° 707, bobine 36

Conte-type 566 (LES OBJETS MAGIQUES RÉCUPÉRÉS AVEC DES FRUITS MERVEILLEUX)

Adolphe Guillard, 18 juillet 1960

Le conte

Le conte-type 566 est répandu de l'Islande à l'Inde et se retrouve sous une forme simplifiée ou altérée en Chine, aux Philippines et en Indonésie. Quelques versions ont été répertoriées en Afrique du Nord et en Amérique. Le T566 est passé à plusieurs reprises dans des documents écrits à partir du Moyen Âge. Antti Aarne, en conclusion d'une étude comparative de ce conte-type, note qu'il a dû être composé à l'époque médiévale en Europe occidentale, en France ou dans les pays celtiques, sans doute en utilisant des motifs (les objets merveilleux) empruntés à d'autres contes venus d'Orient³⁹.

Résumé

Un pauvre homme, partant en ville pour aller vendre des chaînes, trouve sur son chemin une pouch⁴⁰ à tabac, un chapeau, un manteau, un tapis et une serviette qui ont des propriétés magiques et les lègue à ses trois fils. Le plus jeune des trois fils se fait jouer par une princesse et perd les objets magiques. Avec l'aide d'un sorcier qui lui donne des fruits magiques faisant pousser une corne sur le front de celui qui les mange, le jeune garçon parvient à récupérer les objets magiques que la princesse lui avait volés en se jouant d'elle à son tour.

³⁹ Delarue, *Le conte populaire français*, tome 2, p. 442-443.

⁴⁰ Blague.

Le fils du roi ou la reine qui s'ennuyait

Enregistrement n° 991, bobine 57
Conte-type 571 varié (TOUS COLLÉS ENSEMBLE)
Léger Leblanc, 29 juillet 1961

Le conte

Le conte-type 571, dont les frères Grimm ont publié une version portant le titre de «L'oie d'or», est répertorié par Delarue plus d'une vingtaine de fois au Québec. Ce fait s'avère somme toute exceptionnel lorsque l'on compare ce nombre à la douzaine de versions collectées à travers le reste de la francophonie. Le héros du conte TOUS COLLÉS ENSEMBLE est généralement le plus jeune garçon de trois frères qui décide de faire rire la princesse; ce point de départ a donné lieu à des récits où la satire est prédominante. Dans la version de Joseph Déraspe, c'est la femme du fils du roi que l'on cherche à faire rire, afin qu'elle recouvre la santé⁴¹.

Résumé

Un fils de roi a épousé une jeune fille qui, à force de s'ennuyer, devient malade. On organise une danse au château, afin de désennuyer la nouvelle reine, et le fils du roi demande au paysan qui a eu l'idée d'organiser cette fête de danser avec sa femme malade. C'est en dansant des reels que la reine recouvre la santé.

⁴¹ Delarue, *Le conte populaire français*, tome 2, p. 477.

Le conte du duga⁴²

Enregistrement n° 1064, bobine 54

Conte-type 571B (LE HIMPHAMP)

John Leblanc, 2 août 1961

Le conte

Le conte-type 571B prend le nom d'un objet inexistant qu'un roi commande à un pauvre paysan. Ce dernier est toujours un homme trompé par sa femme, qui cherche à le perdre en lui faisant imposer des tâches impossibles, qu'il réussit avec l'aide d'un être ou d'un auxiliaire surnaturel. Dans la version des Îles-de-la-Madeleine, le roi, sous les conseils d'un de ses ministres, demande qu'on lui fabrique un duga, ce qui donne le titre au conte de John Leblanc. Le conte du HIMPHAMP est connu dans toute l'Europe, au Proche-Orient, dans les deux Amériques et même chez les Indiens d'Amérique du Nord. Dans le catalogue du *Conte populaire français*, Delarue dénombre neuf versions du T571B (LE HIMPHAMP) au Québec, mais celle collectée par le père Anselme Chiasson ne figure pas dans cette liste⁴³.

Résumé

Une femme trompe son époux avec un ministre du roi, qui cherche à se débarrasser du mari cocu en suggérant au roi de lui imposer des tâches impossibles. Or, le pauvre homme réussit chacune des tâches, avec l'aide d'une fée qui lui donne une baguette magique. Lorsque le roi lui demande un duga, la fée lui dit de coller ensemble tout ce qu'il voit, afin de créer un objet hétéroclite. Ainsi, le paysan se présente devant le roi avec cet objet vivant, composé de sa femme, du ministre du roi, d'un pot de chambre et d'un taureau, tous collés ensemble.

⁴² *Le diable Frigolet*, p. 110-116.

⁴³ Delarue, *Le conte populaire français*, tome 2, p. 477.

Le conte du ruban

Enregistrement n° 947, bobine 47

Conte-type 590 (LA MÈRE TRAITRESSE OU LE RUBAN QUI REND FORT)

Adolphe Guillard, 26 juillet 1961

Le conte

Le conte LA MÈRE TRAITRESSE OU LE RUBAN QUI REND FORT est répandu dans toute l'Europe, l'Asie Mineure, l'Afrique du Nord et l'Amérique du Nord. Delarue en a d'ailleurs dénombré une quarantaine de versions au Canada français, alors qu'il en répertorie la moitié moins à travers le reste de la francophonie. Il s'agit d'un de ces rares contes madelinots dans lesquels on retrouve une violence flagrante, inhabituelle dans l'ensemble de ce corpus.

Il est à noter que ce conte, en raison de son appartenance au type 590, se rapproche du conte «Le conte du cordonnier» (p. 37) dans son déroulement et les péripéties qu'il raconte. Toutefois, bien que ces deux contes se rejoignent dans l'essentiel de leur récit, certains détails les différencient l'un de l'autre : par exemple, dans le premier cas, le héros est trahi par son amante, avec laquelle il s'enfuit afin qu'ils puissent vivre leur amour; il épousera finalement une des trois sorcières qui l'ont aidé à se venger. Dans l'autre cas, le jeune homme, accompagné de sa mère part rejoindre son père à la ville et rencontre en chemin des brigands; il épousera quant à lui une princesse et deviendra roi. Malgré ces divergences, les commentaires généraux concernant le T590 s'appliquent à chacun de ces deux contes.

Résumé

Un jeune homme dénommé Jean, amoureux d'une jeune fille, s'enfuit avec celle-ci. Marchant dans la forêt, Jean trouve un ruban sur lequel est écrit «Qui portera vainqueur sera!» Le jeune homme sera par la suite trahi par sa fiancée, qui cherchera à le tuer, lui crèvera les yeux et lui volera son ruban magique. Mais Jean parviendra à récupérer son ruban, avec l'aide de trois sorcières bienfaitrices, et il se vengera du tort qu'on lui a fait.

Le conte du cordonnier

Enregistrement n° 954, bobine 49

Conte-type 590 (LA MÈRE TRAÎTESSE OU LE RUBAN QUI REND FORT)

Adolphe Guillard, 26 juillet 1961

Le conte

Le conte-type 590 est surtout concentré en Russie, en Lituanie, en Turquie, en Irlande et au Canada. Comme le mentionne Paul Delarue dans une étude sur les contes de Haute-Bretagne : «Toutes les versions de la métropole sont altérées ou plus ou moins contaminées, alors qu'on trouve de bonnes versions fidèlement maintenues au Canada⁴⁴». C'est d'ailleurs en Amérique francophone et en Allemagne que Aarne et Thompson en ont répertorié le plus grand nombre de versions. Ce conte s'est propagé en dehors de son lieu probable d'origine, l'Europe de l'Est, pour se répandre en Afrique du Nord, dans les pays scandinaves et au Canada, dans la tradition amérindienne⁴⁵.

Il est à noter que ce conte, en raison de son appartenance au type 590 se rapproche du conte «Le conte du ruban» (p. 36). Par contre, le héros du «Conte du cordonnier» ne subit pas les sévices qui sont infligés au jeune homme par son amante dans «Le conte du ruban»; il connaît plutôt de nombreuses péripéties qui le mèneront à la délivrance de trois princesses et à un mariage royal. Bien que ces deux récits divergent, les commentaires généraux concernant le T590 s'appliquent à chacun d'eux.

Résumé

Un homme ayant une femme et un garçon s'engage en ville. Après quelque temps, il demande à sa femme et à son fils de venir le rejoindre. En chemin, le garçon trouve une épée sur laquelle il est inscrit : «Qui me portera, vainqueur sera». Le fils, hébergé avec sa mère par des brigands, délivre trois princesses enlevées par des géants. Suite à de nombreuses péripéties, le garçon épouse une des trois princesses et devient roi.

⁴⁴ Paul Delarue, *Le conte populaire français*, tome 2, p. 490-491.

⁴⁵ Thompson, *The Folktale*, p. 114.

La tassée de moche⁴⁶

Enregistrement n° 671, bobine 32-33

Conte-type 675 (LE GARÇON PARESSEUX)

Étienne Lapierre, 14 juillet 1960

Le conte

Le conte-type 675 porte bien son titre générique puisque, de façon générale, il met en scène un homme benêt ou lâche possédant le don d'assouvir tous ses désirs. Certains motifs, comme celui du poisson relâché donnant à son bienfaiteur un pouvoir magique, se révèlent assez anciens et on en retrouve des traces dans la littérature italienne de la Renaissance⁴⁷. Toutefois, la version madelinienne ne comporte pas ce motif : dans le conte d'Étienne Lapierre, le garçon a reçu ce pouvoir au moment de sa naissance, don de sa marraine, une vieille sorcière. Le conte LE GARÇON PARESSEUX est présent dans toute l'Europe, quelque peu en Asie et en Amérique du Nord. Une trentaine de versions francophones ont été répertoriées par Delarue, incluant celle des Îles-de-la-Madeleine. Stith Thompson conclut à une origine probable dans le sud de l'Europe⁴⁸.

Résumé

Un jeune garçon peu vaillant et victime des moqueries d'une princesse souhaite à celle-ci de tomber enceinte. Le roi, voulant s'épargner le déshonneur d'avoir une fille-mère, fait mener le lâche, la princesse et l'enfant illégitime au milieu de l'océan dans une barque sans eau ni nourriture. Après quelques heures passées sur l'eau, le jeune homme, affamé, souhaite avoir une «tassée de moche», qui lui arrive à l'instant entre les mains. Voyant cela, la princesse lui propose quelques souhaits, qui augmentent en luxure, ce qui les conduit à habiter dans un château plus beau que celui du roi. Celui-ci, plein de remords, part à la recherche de sa fille et la retrouve avec l'homme et l'enfant. Ils se réconcilient et demeurent ensemble dans le château du garçon paresseux.

⁴⁶ Le diable Frigolet, p. 63-74.

⁴⁷ Delarue, *Le conte populaire français*, tome 2, p. 592.

⁴⁸ Thompson, *The Folktale*, p. 67.

Le conte de Manchette

Enregistrement n° 979, bobine 50
Conte-type 706 (LA FILLE AUX MAINS COUPÉES)
Alcide Longuépée, 28 juillet 1961

Le conte

Le T706 est répandu en Europe, mais également au Proche-Orient, en Afrique et dans les Amériques. On le retrouve adapté dans de nombreux textes, depuis le 12^e siècle, mais rares sont les œuvres littéraires qui intègrent le motif des mains recrées en les trempant dans l'eau d'une fontaine. Toutefois, on ne peut nier l'influence que les versions littéraires ont eue sur les versions populaires orales. Le conte de LA FILLE AUX MAINS COUPÉES est parfois contaminé par les T707 (L'OISEAU DE VÉRITÉ, voir p. 40-41) et 883 (L'INNOCENTE JEUNE FILLE CALOMNIÉE), dans la tradition française⁴⁹.

Résumé

Une petite fille aux cheveux d'or et dont le père a coupé les mains est retrouvée dans les bois par deux fils de roi. Ceux-ci la ramènent au château de leur père et la nomment Manchette. Elle épouse l'un des princes, qui part ensuite à la guerre, et lui donne deux beaux enfants. Or, une vieille sorcière complotte pour faire tuer la jeune fille et ses deux enfants en trafiquant les lettres d'un messenger royal. Manchette est rejetée dans les bois, avec ses petits, mais son époux, de retour de guerre, la retrouve dans la forêt. Il la ramène au château et punit la méchante sorcière.

⁴⁹ Thompson, *The Folktale*, p. 67.

L'eau qui danse, l'arbre qui chante et l'oiseau de vérité⁵⁰

Enregistrement n° 710, bobine 37
Conte-type 707 (L'OISEAU DE VÉRITÉ)
Adolphe Guillard, 18 juillet 1960

Le conte

Le conte de L'OISEAU DE VÉRITÉ prend la forme du conte classique, racontant la quête d'objets magiques. Le héros est généralement un personnage que l'on considère faible au départ, souvent le plus jeune de trois frères. Dans la version d'Adolphe Guillard, il s'agit en fait d'une héroïne, cas peu fréquent dans le corpus des contes madelinots. Le T707 est l'un des huit ou dix contes les mieux connus dans le monde⁵¹ : il est répandu de l'Europe à l'Asie, en Inde et en Afrique, ainsi qu'en Amérique. Bien qu'il en existe plusieurs versions littéraires, Stith Thompson et Paul Delarue concluent tous deux à une appartenance entière de ce conte-type à la tradition orale, ainsi qu'à une origine européenne⁵².

Il est à noter que ce conte, en raison de son appartenance au type 707 se rapproche du conte «Le Prince charmant» (p. 42). Toutefois, s'ils prennent tous deux le même point de départ, soit le mariage d'un roi à une roturière, ils empruntent par la suite des chemins différents. Le conte «L'eau qui danse (...)», contrairement au «Prince charmant», met en scène une héroïne, qui mène à bien une mission que ses deux frères n'ont pas su accomplir. Il s'agit donc d'un conte misant sur le triplement de l'action typique de l'univers du conte, mais qui conduit au rétablissement de l'ordre familial initial plutôt qu'à un mariage royal. Malgré les divergences entre ces deux contes, les commentaires généraux concernant le T707 s'appliquent à chacun d'eux.

Résumé

Un roi épouse une roturière, mais la reine mère cherche à perdre cette dernière et lui dérobe les trois enfants qu'elle met au monde. Ceux-ci sont recueillis par un ermite qui les élève et leur fait promettre d'aller chercher

⁵⁰ *Le diable Frigolet*, p. 185-194.

⁵¹ Thompson, *The Folktale*, p. 121.

⁵² Delarue, *Le conte populaire français*, tome 2, p. 647-648.

l'eau qui danse, l'arbre qui chante et l'oiseau de vérité quand il sera mort. Les deux aînés partent et échouent dans leur quête; c'est la sœur cadette qui accomplira la mission donnée par leur père adoptif. De retour de cette quête, le roi fait appeler ces trois enfants à sa cour et leur demande de raconter leur histoire : l'oiseau de vérité révèle le complot de la reine mère, celle-ci est punie et les enfants demeurent au château avec leurs parents royaux.

Le prince charmant⁵³

Enregistrement n° 709, bobine 36-37

Contes-types 707 (L'OISEAU DE VÉRITÉ) et 550 (LE MERLE BLANC)

Adolphe Guillard, 18 juillet 1960

Le conte

Ce conte, aux multiples épisodes, s'inspire essentiellement de deux contes-types. Le premier, L'OISEAU DE VÉRITÉ (type 707), raconte comment un prince, d'abord rejeté par sa grand-mère devient un héros en apportant l'oiseau de vérité à une princesse. Le second, intitulé LE MERLE BLANC (type 550) dans la tradition française, raconte comment un prince réussit à libérer une princesse, après avoir poursuivi un voleur de fruits. Ce conte emprunte aussi quelques éléments à d'autres contes-types, ce qui introduit dans la narration quelques détails confus. Malgré tout, le conteur réussit à créer une histoire cohérente. Les contes-types 707 et 550 sont parmi les récits les plus répandus dans la tradition orale en Europe, en Asie et en Amérique. Le conte-type 550, qui a été publié dans le recueil de contes *Les Mille et Une Nuits*, a d'ailleurs fait l'objet de plusieurs adaptations littéraires^{54*}.

Il est à noter que ce conte, en raison de ses emprunts au conte-type 707, se rapproche du conte de «L'eau qui danse, l'arbre qui chante et l'oiseau de vérité» (p. 40-41). Toutefois, bien qu'il débute de la même façon, «Le prince charmant» raconte les péripéties d'un héros masculin, qui finit par épouser une princesse qu'il a délivrée, suite à de nombreuses épreuves. De plus, ce conte intègre un épisode du T550, où il est question de la poursuite d'un voleur de fruits, poursuite qui mène tout droit au lieu où la princesse est gardée captive. Bien qu'ils se distinguent l'un de l'autre, ces deux récits relèvent en bonne partie du même conte-type et les commentaires généraux qui s'y rapportent s'appliquent à chacun d'eux.

Résumé

Un roi épouse une couturière, mais la reine mère cherche à perdre cette dernière et lui dérobe le garçon qu'elle met au monde. Élevé par une ourse puis par un garde-chasse, le petit garçon est reconnu par son père, le roi, et retourne au château pour y vivre avec ses véritables parents. Il part ensuite à l'aventure en poursuivant une bête qui vole les fruits du verger du roi, délivre

⁵³ *Le nain jaune*, p. 79-95.

⁵⁴ Thompson, *The Folktale*, p. 107.

une princesse prisonnière d'un magicien africain, ramène l'oiseau de vérité qui dévoile le complot dont le héros a été victime à sa naissance et peut finalement épouser la princesse.

La mère marâtre⁵⁵

Enregistrement n° 950, bobine 48

Contes-types 709 (BLANCHE-NEIGE) et 403 (LA FIANCÉE SUBSTITUÉE)

Adolphe Guillard, 26 juillet 1960

Le conte

Le conte de BLANCHE-NEIGE fut rendu célèbre par la version littéraire des frères Grimm. Le conte-type 403 est pour sa part plus répandu dans la tradition orale française, mais peut-être moins connu du grand public. La contamination d'un type par l'autre est fréquente, comme le mentionne Paul Delarue⁵⁶; or, le conte de Guillard nous semble dans son ensemble plus près du conte-type 709, puisque l'épisode de l'épouse substituée est très bref dans «La mère marâtre». Le conte de LA FIANCÉE SUBSTITUÉE est répandu dans le domaine indo-européen ainsi qu'en Amérique et en Afrique. On retrouve les mêmes thèmes dans les récits médiévaux concernant Berthe aux grands pieds, mère de Charlemagne. BLANCHE-NEIGE présente un nombre moins grand de versions à travers la francophonie, mais on le rencontre dans la tradition orale européenne, asiatique et jusqu'au centre de l'Afrique⁵⁷.

Résumé

Une femme d'une très grande beauté met au monde une fille plus belle encore et, par jalousie, la fait jeter dans un puits. La jeune fille découvre un monde souterrain au fond du puits et elle se fait recueillir par des nains qui y habitent. La méchante mère, apprenant cela, envoie à sa fille une robe ensorcelée; la jeune fille, en l'enfilant, devient telle une morte. Les nains la mettent dans un cercueil qu'ils jettent à la rivière et qui est repêché par un jeune roi. Celui-ci la fait porter en terre, mais des femmes lui volent sa robe et la jeune fille revient à la vie. Le roi la retrouve et l'épouse. La mère marâtre, sachant que sa fille est encore en vie, se rend au château pour tenter de la détruire à nouveau. Or, le complot est découvert et on jette la méchante mère en pâture aux chiens.

⁵⁵ *Le diable Frigolet*, p. 173-184.

⁵⁶ Delarue, *Le conte populaire français*, tome 2, p. 661.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 57-58.

B. Contes religieux

Les trois souhaits⁵⁸

Enregistrement n° 716, bobine 38

Conte-type 750A (LES SOUHAITS)

Léger Leblanc, 18 juillet 1960

Le conte

LES SOUHAITS est un conte-type répertorié par Delarue sous deux formes différentes. L'une raconte l'histoire de deux vieux à qui l'on accorde trois souhaits, le troisième les ramenant à leur situation de départ; l'autre met en scène Dieu ou encore un saint qui accorde la bonne fortune aux gens hospitaliers et la mauvaise fortune pour les gens avarés. La version racontée par Léger Leblanc fait partie de la première forme. Le conte-type 750A, sous la forme que l'on retrouve aux Îles-de-la-Madeleine, a été repéré dans les fabliaux médiévaux, sous le titre des «Quatre souhaits Saint Martin»; Delarue note que le fabliau semble typiquement breton. Le conte littéraire écrit par Mme Leprince de Beaumont est à l'origine d'une large diffusion du conte LES SOUHAITS dans la tradition populaire orale⁵⁹.

Résumé

Un vieux et une vieille, très pauvres, se lamentent de l'injustice de la Providence. Une fée leur apparaît et leur accorde trois souhaits. La femme, gourmande, prononce sans réfléchir le désir d'avoir du boudin pour souper et un énorme boudin apparaît sur la table. Le vieux, fâché d'avoir perdu un souhait à cause de l'étourderie de sa femme, lui souhaite que le boudin lui pende au cul. La vieille, désespérée, désire que le boudin tombe à terre : c'est tout ce qu'il leur reste de la bonne fortune qui leur avait été accordée.

⁵⁸ *Le diable Frigolet*, p. 168-169.

⁵⁹ Delarue, *Le conte populaire français*, tome 4, p. 126.

La dîme dans sa calotte

Enregistrement n° 667, bobine 32

Conte-type 752B (LE VENT OUBLIÉ)

Léger Leblanc, 14 juillet 1960

Le conte

Le T752, de façon générale, concerne le monde agricole : il s'agit des mésaventures d'un paysan qui tente de contrôler la croissance de ses récoltes. La variante 752B n'a pas été relevée par Paul Delarue dans son catalogue des contes francophones et semble très peu connue au niveau international, mais *The Types of the Folktale* de Aarne et Thompson en dénombre toutefois trois versions en Amérique francophone⁶⁰.

Résumé

Un paysan s'en va porter sa dîme au prêtre; l'aumône consiste en un plein chargement de légumes et de céréales. En chemin, il rencontre un homme qui lui demande comment ont été les récoltes et le paysan de lui répondre que cela aurait pu être mieux s'il avait eu la température voulue. L'inconnu lui donne alors le pouvoir de contrôler la température pour la prochaine année, mais lorsqu'il le croise, un an plus tard, la dîme du paysan tient toute entière dans un simple chapeau de paille. L'étranger lui conseille alors de laisser faire le Tout-Puissant, qui connaît mieux que le paysan ce qui est bon pour les récoltes.

⁶⁰ Aarne et Thompson, *The Types of the Folktale*, p. 258.

Le forgeron rajeunisseur⁶¹

Enregistrement n° 628, bobine 30

Conte-type 753 (LE CHRIST ET LE FORGERON)

Émile Chiasson, 8 juillet 1960

Le conte

Ce conte facétieux ressemble au type 753, dans lequel le Christ s'arrête chez un forgeron et rajeunit une vieille femme en la mettant au feu. Dans la version d'Émile Chiasson, le forgeron ne réussit pas à rendre la jeunesse à la femme âgée*.

Une bonne partie des versions françaises du T753 mettent en scène saint Éloi, patron des forgerons et des maréchaux-ferrants; on en retrouve d'ailleurs des illustrations dans certaines chapelles de la France rurale. Toutefois, dans plus de la moitié des versions francophones, comme c'est le cas pour la version madelinienne, le forgeron ne s'avère pas être une figure religieuse; il est, au contraire, très ancré dans le concret, entre autre par son sens de l'humour. La version madelinienne entre donc plutôt dans les variantes facétieuses de ce conte-type que dans les variantes miraculeuses⁶².

Résumé

Une vieille femme, allant faire des courses au village, découvre une boutique de forgeron où l'on annonce que l'on rajeunit les personnes âgées. De retour à la maison, elle demande à son mari s'il veut bien aller voir si l'annonce dit vrai. Le vieil homme, étant entré chez le forgeron, revient à la maison rajeuni de 50 ans. La vieille retourne au village dès le lendemain pour se faire elle aussi rajeunir, mais le forgeron rate son coup et la trempe trop sec, ce qui a pour effet de la faire casser.

⁶¹ *Le nain jaune*, p. 66-68.

⁶² Delarue, *Le conte populaire français*, tome 4, p. 154-156.

Le roi et la vieille⁶³

Enregistrement n° 668, bobine 32

Conte-type 757 (LA PUNITION DU ROI HAUTAIN)

Léger Leblanc, 14 juillet 1960

Le conte

Ce conte à caractère moraliste s'apparente aux contes religieux (types 750 à 849). Il ressemble notamment au type 757, dans lequel un roi est puni pour avoir été hautain*.

Delarue ne dénombre aucune version du T757 à travers toute la francophonie, non plus que Aarne et Thompson n'en répertorient dans le domaine francophone. Ce conte-type est surtout présent en Inde et on le retrouve de façon dispersée en Islande, en Hongrie, en Russie, en Chine, en Amérique latine et en Afrique⁶⁴.

Résumé

Un roi, par désir d'expansion, chasse une vieille femme de sa terre. Celle-ci rencontre un général du roi à qui elle raconte son histoire. Le général va trouver le roi avec un sac et lui demande de remplir le sac de terre pour le donner à la vieille, en souvenir. Quand vient le temps de mettre le sac sur la monture de la pauvre femme, le roi est incapable de le soulever; le général fait alors comprendre au roi que, malgré son pouvoir indéniable en ce bas monde, le suzerain n'est pas tout-puissant et que Dieu le jugera pour les mauvaises actions dont sa vie est parsemée. Aussitôt, le roi redonne sa terre à la pauvre vieille, qui peut maintenant rester chez elle en paix.

⁶³ *Le nain jaune*, p. 37-40.

⁶⁴ Aarne et Thompson, *The Types of the Folktale*, p. 262.

L'ange Gabriel⁶⁵

Enregistrement n° 635, bobine 31
Conte-type 759 (LES VOIES DE LA JUSTICE DIVINE
OU L'ANGE ET L'ERMITE)
Octave Harvie, 9 juillet 1960

Le conte

Ce conte religieux est du type 759, qui met en scène un ange venu sur la terre. Dans la version d'Octave Harvie, la morale n'est toutefois pas explicite*.

Selon Thompson, il s'agit de l'un des contes moralistes les plus utilisés par les religieux au Moyen Âge, dans leurs sermons. Thompson note également que le T759 est un conte qui demeure fréquemment conté dans la tradition orale de l'Irlande, de l'Espagne et des pays Baltes⁶⁶. Delarue n'en dénombre que quatre versions en France, tandis que Aarne et Thompson en répertorient trois versions en Amérique francophone⁶⁷.

Résumé

Deux anges se disputent au ciel, l'ange Gabriel disant que, sur terre, on peut prévoir le futur. Pour le punir, Dieu envoie l'ange Gabriel sur la terre et il est recueilli chez de pauvres gens. Chaque fois que des gens passent voir les hôtes de l'ange, celui-ci sourit, ce qui intrigue la vieille femme. Elle lui demande pourquoi il sourit et il lui répond qu'il peut prédire l'avenir des gens sur terre. L'ange Gabriel leur révèle son identité et la raison de sa présence sur la terre, puis il retourne dans les cieux en leur souhaitant bonne chance.

⁶⁵ *Le nain jaune*, p. 125-128.

⁶⁶ Thompson, *The Folktale*, p. 130.

⁶⁷ Delarue, *Le conte populaire français*, tome 4, p. 187-188.

L'enfant voué au diable par sa mère⁶⁸

Enregistrement n° 773, bobine 40

Conte-type 811 (L'ENFANT PROMIS AU DIABLE ET SAUVÉ)

William Bourque, 22 juillet 1960

Le conte

Ce conte religieux de type 811, est surtout connu en Irlande. On en retrouve aussi quelques versions dans le nord de l'Europe, mais la version de William Bourque est la seule connue au Canada*.

L'enfant promis au diable est une situation de départ fréquente dans les contes merveilleux; la suite du récit diffère toutefois sensiblement d'une version à l'autre. On a retrouvé une œuvre littéraire mettant par écrit ce récit : il s'agit d'un des *Miracles de Notre-Dame* de Gauthier de Coincy (vers 1177-1236), intitulé «D'ung home et d'une feme qui voherent castetez», qui fut par la suite mis sous une forme théâtrale. Delarue dénombre en tout une vingtaine de versions francophones, mais aucune au Canada⁶⁹. La présence du diable, inévitable dans ce conte-type, n'est que de courte durée dans la version de William Bourque.

Résumé

Une mère voue son enfant au diable parce qu'il ne lui rapporte pas d'argent à la maison. Le diable arrive et emporte l'enfant, mais celui-ci est sauvé par la Vierge puis recueilli par un curé qui s'occupe de parfaire son éducation. Une fois adulte, le jeune homme, devenu prêtre, est amené à être curé dans une paroisse, celle où vivent toujours ses parents. Le jeune homme les retrouve et les prend à sa charge pour le reste de leurs jours.

⁶⁸ *Le nain jaune*, p. 109-113.

⁶⁹ Delarue, *Le conte populaire français*, tome 4, p. 251-253.

La vision dans la chapelle⁷⁰

Enregistrement n° 678, bobine 33

Conte-type 813 (IMPLORATIONS DU DIABLE)⁷¹

Étienne Lapiere, 16 juillet 1960

Le conte

Le conte-type 813 appartient à un cycle de contes portant sur les âmes vendues au diable en échange de service. Le T813 a été peu étudié et nous n'en savons que peu de choses. Aarne et Thompson en ont simplement relevé l'existence, sans mentionner dans quelle partie de monde on le retrouvait⁷². Dans le catalogue du *Conte populaire français* de Delarue, la partie portant sur les contes religieux est beaucoup moins élaborée que les précédentes et il n'est relevé aucune présence du T813 à travers toute la francophonie, ce qui fait que «La vision dans la chapelle» confère au corpus madelinot une certaine marginalité.

Résumé

Un ivrogne sans le sou vend sa femme au diable pour un peu de boisson. Le pacte doit être conclu au bout d'un an. Parvenu au terme du contrat, l'homme amène sa femme sur une montagne, afin de la donner au diable. Toutefois, celle-ci n'est pas au courant du complot. En chemin, elle demande à son mari d'arrêter dans une église pour prier quelques minutes et tombe endormie dans la chapelle. Une sainte prend la place de la femme à bord de la carriole et lorsqu'ils arrivent au sommet de la montagne, le diable ne peut tolérer la présence de la sainte femme et libère l'homme de son pacte. La femme, apprenant toute l'affaire, entre au couvent et son mari au séminaire afin de mener tous deux une vie exemplaire.

⁷⁰ *Le diable Frigolet*, p. 59-62.

⁷¹ Le père Chiason a identifié ce conte comme appartenant aux types 810-814 (L'HOMME PROMIS AU DIABLE), mais il nous semble plus précis de l'associer au T813.

⁷² Aarne et Thompson, *The Types of the Folktale*, p. 274-276.

C. Contes réalistes

Faire dire au roi : *T'as menti*⁷³

Enregistrement n° 670, bobine 32

Conte-type 852 (FAIRE DIRE À LA PRINCESSE : *T'AS MENTI*)

Léger Leblanc, 14 juillet 1960

Le conte

Voici une version du conte-type 852, dans lequel le héros essaie de faire dire à une princesse qu'elle [sic] a menti⁷⁴. Dans la version de Léger Leblanc, c'est le père de la princesse qui fait subir l'épreuve aux prétendants. Dans plusieurs versions de ce conte, le héros raconte qu'il a été projeté dans l'espace et qu'il est revenu sur terre en tenant une corde. Dans la version de Léger Lapierre, cet épisode prend un aspect tout à fait rabelaisien. Bien qu'il ait été retrouvé un peu partout dans le monde occidental, ce conte-type est surtout connu dans le nord de l'Europe. Au Canada français, il n'a été recueilli qu'une quinzaine de fois*.

Il est à noter que ce conte, en raison de son appartenance au type 852, se rapproche du conte «Le gars qu'avait été dans le vrai» (p. 58) dans son déroulement et les péripéties qu'il raconte. En fait, il s'agit du même conte, rapporté par le même conteur à un an d'intervalle, ce qui explique la concordance des deux résumés. Les commentaires généraux s'appliquent donc à chacun d'eux.

Résumé

Un roi lance un concours : celui qui arrivera à lui faire dire «t'as menti» aura la main de sa fille en récompense. Un jeune garçon raconte qu'il est allé en Inde, s'est fait piqué par un maringouin, a été projeté sur la lune, est redescendu sur terre en glissant sur le filet gelé de sa pisse, s'est ouvert le crâne en tombant sur le sol et s'est fait réveillé par un chien qui lui mangeait la cervelle. Le chien tenait dans sa gueule une lettre qui disait que le père du roi et celui du jeune garçon avaient vécu de charité toute leur vie et que le premier marchait derrière l'autre en portant le sac. À ces derniers mots, le roi s'écrit : «T'as menti», et le jeune homme obtient la main de la princesse.

⁷³ *Le nain jaune*, p. 44-48.

⁷⁴ C'est nous qui soulignons. En fait, la princesse doit avouer que le héros a menti et non pas elle.

Le conte du gars qui avait été dans le vrai

Enregistrement n° 955, bobine 49

Conte-type 852 (FAIRE DIRE À LA PRINCESSE : *T'AS MENTI*)

Léger Leblanc, 26 juillet 1961

Le conte

Comme le mentionne Stith Thompson, on ne connaît pas d'existence littéraire à ce conte. Toutefois, on le retrouve à travers toute l'Europe dans la tradition orale et on en a répertorié quelques versions dispersées en Indonésie, dans le Nord et le centre de l'Afrique, en Virginie et dans la tradition française du Missouri⁷⁵.

Il est à noter que ce conte, en raison de son appartenance au type 852, se rapproche du conte «Faire dire au roi : *T'as menti*» (p. 57) dans son déroulement et les péripéties qu'il raconte. En fait, il s'agit du même conte, rapporté par le même conteur à un an d'intervalle, ce qui explique la concordance des deux résumés. Les commentaires généraux s'appliquent donc à chacun d'eux.

Résumé

Un roi lance un concours : celui qui arrivera à lui faire dire «t'as menti» aura la main de sa fille en récompense. Un jeune garçon raconte qu'il est allé en Inde, s'est fait piqué par un maringouin, a été projeté sur la lune, est redescendu sur terre en glissant sur le filet gelé de sa pisse, s'est ouvert le crâne en tombant sur le sol et s'est fait réveillé par un chien qui lui mangeait la cervelle. Le chien tenait dans sa gueule une lettre qui disait que le père du roi et celui du jeune garçon avaient vécu de charité toute leur vie et que le premier marchait derrière l'autre en portant le sac. À ces derniers mots, le roi s'écrit : «T'as menti», et le jeune homme obtient la main de la princesse.

⁷⁵ Thompson, *The Folktale*, p. 156-157.

Les trois avis⁷⁶

Enregistrement n° 644, bobine 31
Conte-type 910B (LES BONS CONSEILS DU SERVITEUR)
John Leblanc, 12 juillet 1960

Le conte

«Les trois avis» fait partie des contes dans lesquels le héros reçoit de sages conseils qui lui seront des plus utiles. Généralement, il achète ces conseils; dans la version madelinienne du T910B, le héros s'engage chez un fermier pour un an et reçoit trois avis en guise de paiement. Bien que le conte LES BONS CONSEILS DU SERVITEUR soit connu à travers les pays d'Europe, Stith Thompson conclut à une origine orientale, puisqu'il apparaît dans la littérature ancienne de l'Inde, de l'Arabie et de la Perse. Il serait passé dans la tradition européenne au Moyen Âge et on en retrouve des traces dans les chansons de gestes et les exempla médiévaux⁷⁷.

Il est à noter que ce conte, en raison de son appartenance au type 910B, se rapproche des contes «Le conte de la cervelle du mort» (p. 60) et «Le conte du mendiant» (p. 61), dans son déroulement et les péripéties qu'il raconte. Bien que ces trois contes soient rapportés par trois conteurs différents, les récits concordent, ce qui explique la présence de résumés similaires. Les commentaires généraux s'appliquent à chacun d'eux.

Résumé

Un pauvre homme quitte sa femme et son fils malade pour s'engager chez un fermier afin de gagner leur vie et rapporter un peu de nourriture. Au bout d'un an, le fermier lui donne en guise de paiement trois pains et trois avis : «tu ne seras jamais émoyeux⁷⁸, tu ne quitteras jamais le vieux pour le neuf et tu mettras toujours ta colère au lendemain.» Grâce à ces conseils, l'homme se sort de situations difficiles et, de retour chez lui, il découvre de l'argent dans chacun des trois pains.

⁷⁶ *Le diable Frigolet*, p. 105-109.

⁷⁷ Thompson, *The Folktale*, p. 164.

⁷⁸ Questionneur.

Le conte de la cervelle du mort

Enregistrement n° 948, bobine 48
Conte-type 910B (LES BONS CONSEILS DU SERVITEUR)
Léger Leblanc, 26 juillet 1961

Le conte

Comme pour le conte précédent, «Le conte de la cervelle du mort» est une version du conte-type 910B, LES BONS CONSEILS DU SERVITEUR. Delarue ne répertorie aucune version de ce type dans le domaine francophone que couvre son catalogue; le catalogue Aarne-Thompson n'en dénombre aucune également dans la tradition française. Selon le repérage du *Types of the Folktale*, le T910B semble surtout connu dans les pays nordiques, la Finlande entre autres, ainsi qu'en Turquie. Les autres variantes du T910, au nombre de dix identifiées par les lettres A à J (excluant le I), impliquent toujours la présence de bons conseils ou de sagesse mise à profit⁷⁹.

Il est à noter que ce conte, en raison de son appartenance au type 910B, se rapproche des contes «Les trois avis» (p. 59) et «Le conte du mendiant» (p. 61) dans son déroulement et les péripéties qu'il raconte. Bien que ces trois contes soient rapportés par trois conteurs différents, les récits concordent, ce qui explique la présence de résumés similaires. Les commentaires généraux s'appliquent à chacun d'eux.

Résumé

Un pauvre homme quitte sa femme et son fils malade pour s'engager chez un fermier afin de gagner leur vie et rapporter un peu de nourriture. Au bout d'un an, le fermier lui donne en guise de paiement trois pains et trois avis : «tu ne seras jamais émoyeux⁸⁰, tu ne quitteras jamais le vieux pour le neuf et tu mettras toujours ta colère au lendemain.» Grâce à ces conseils, l'homme se sort de situations difficiles et, de retour chez lui, il découvre de l'argent dans chacun des trois pains.

⁷⁹ Aarne et Thompson, *The Types of the Folktale*, p. 313-314.

⁸⁰ Questionneur.

Le conte du mendiant

Enregistrement n° 674, bobine 34

Conte-type 910B (LES BONS CONSEILS DU SERVITEUR)

Étienne Lapierre, 14 juillet 1960

Le conte

Les T910A et T910B, dont les similitudes sont frappantes, ont amené Thompson à traiter simultanément des deux contes dans son ouvrage *The Folktale*. Dans les deux cas, le héros reçoit une série de conseils. D'origine orientale, ces deux récits se sont propagés dans les traditions orales d'Europe, du Proche Orient et de l'Inde, mais la seconde variante (910B) semble avoir été mieux reçue que la première (910A, LA SAGESSE ACQUISE PAR L'EXPÉRIENCE)⁸¹. Contrairement aux deux versions madeliniennes du T910B présentées précédemment, et bien que le père remette encore une fois sa colère au lendemain, le petit garçon malade meurt à la fin du récit d'Étienne Lapierre.

Il est à noter que ce conte, en raison de son appartenance au type 910B, se rapproche des contes «Les trois avis» (p. 59) et «Le conte de la cervelle du mort» (p. 60) dans son déroulement et les péripéties qu'il raconte. Bien que ces trois contes soient rapportés par trois conteurs différents, les récits concordent, ce qui explique la présence de résumés similaires. Les commentaires généraux s'appliquent également à chacun d'eux.

Résumé

Un pauvre homme quitte sa femme et son fils malade pour s'engager chez un fermier afin de gagner leur vie et rapporter un peu de nourriture. Au bout d'un an, le fermier lui donne en guise de paiement trois pains et trois avis : «tu ne seras jamais émoyeux⁸², tu ne quitteras jamais le vieux pour le neuf et tu mettras toujours ta colère au lendemain.» Grâce à ces conseils, l'homme se sort de situations difficiles et, de retour chez lui, il découvre de l'argent dans chacun des trois pains.

⁸¹ Thompson, *The Folktale*, p. 163-164.

⁸² Questionneur.

Le prisonnier pour vol⁸³

Enregistrement n° 677, bobine 33

Contes-types 929 (DÉFENSES RUSÉES) et 927 (DEVINETTES DEVANT LA LOI)

Léger Leblanc, 16 juillet 1960

Le conte

Ces deux contes-types font partie des contes mettant en scène une héroïne ou un héros rusé. Mis dans une mauvaise posture, il ou elle se sort de ce mauvais pas en trompant ses adversaires. Dans la version madelinienne, le héros parvient à être libéré des accusations de vol porté contre lui en faisant admettre à tous les membres de la cour du roi qu'ils ont eux-mêmes commis des vols. Le conte-type 927, plus étudié que le T929, est connu spécialement en Angleterre et dans les pays de tradition britannique en Amérique. Il est également très répandu de l'Europe du Nord à l'Espagne⁸⁴.

Résumé

Un homme accusé de vol est jugé par le roi et ses nobles sujets. Pour sa défense, il propose un marché au roi : il lui apprend comment faire pousser de l'or, en plantant un lingot dans le sol, en échange de son acquittement. Le roi veut des preuves de ce que l'homme avance, mais celui-ci, étant accusé de vol, ne peut planter le lingot lui-même, puisque celui qui a commis un vol meurt en tentant l'expérience. L'accusé met donc ses juges au défi de planter le lingot, mais aucun n'est assez pur pour oser poser le geste. L'homme fait ainsi la preuve que tous sont aussi coupables de vol que lui et il est libéré sur le champ.

⁸³ *Le diable Frigolet*, p. 165-167.

⁸⁴ Thompson, *The Folktale*, p. 162.

Un Indien et son cheval⁸⁵

Enregistrement n° 694, bobine 35

Conte-type 920-929 (PAROLES ET GESTES SAGES)⁸⁶

Léger Leblanc, 17 juillet 1960

Le conte

Ce conte réaliste n'appartient pas à un conte-type connu. Il s'apparente cependant aux contes-types 920-929, dans lesquels se trouve un héros astucieux. Il ressemble aussi aux contes arabes, qui racontent les aventures d'un homme sage*.

Les contes répertoriés par Aarne et Thompson sous la catégorie des PAROLES ET GESTES SAGES sont regroupés sous dix types différents, mais dont les variantes à travers un même type sont très nombreuses. Les contes appartenant à cette catégories semblent peu répandus dans le territoire francophone, mais sont largement connu au niveau international. Thompson prétend à une origine littéraire de ces contes de devinettes résolues, qui ont connu un regain de popularité lors de leur passage dans la tradition orale⁸⁷.

Résumé

Un Indien se fait voler son cheval par un Blanc. Puisque le Blanc ne veut pas lui redonner son cheval, l'Indien l'amène devant la justice, mais le juge délibère en faveur du Blanc. L'Indien, pour ruser le Blanc, lui demande de quel œil son cheval est borgne et le Blanc de lui répondre le droit. L'Indien dit au juge que son cheval à lui a les yeux en excellente santé et le juge accorde la garde du cheval à l'Indien, l'animal ayant une vue parfaite.

⁸⁵ *Le nain jaune*, p. 41-43.

⁸⁶ Le père Chiasson mentionne que ce conte n'appartient à aucun conte-type et il le classe dans le groupe des contes-types portant sur les PAROLES ET GESTES SAGES. Or, il nous semble que le conte de M. Leblanc s'apparente plus précisément au conte-type 929 (DÉFENSES RUSÉES), présentant des défenses rusées.

⁸⁷ Thompson, *The Folktale*, p. 158.

Le prince présent à la naissance de sa femme

Enregistrement n° 1036, bobine 52
Conte-type 930D (L'ANNEAU À LA MER)
John Leblanc, 2 août 1961

Le conte

Le conte-type 930D, non répertorié dans le catalogue de Delarue, ne semble pas très connu dans le domaine francophone puisque *The Types of the Folktale* ne fait mention d'aucune version de langue française. L'ANNEAU À LA MER semble surtout connu en Grèce, en Angleterre, en Écosse gaélique, en Irlande, au Brésil ainsi qu'en Espagne. Le T930, le conte le plus connu relatant l'histoire d'une prophétie annonçant la grandeur du héros, prendrait sa source dans la littérature grecque, selon Thompson, mais la variante D s'avère peu connue⁸⁸.

Résumé

Une fée prédit à un prince qu'il épouserait une femme qu'il aurait vu naître. Un jour, il assiste à la naissance d'une petite fille de paysan, qu'il demande aussitôt en mariage. Lorsqu'il revient quelques années plus tard, afin d'épouser la fille, le jonc de mariage ne lui fait pas. Alors le prince jette la bague dans un étang près de la maison des paysans et met la fille au défi de retrouver la bague d'ici trois ans, sinon elle mourra. La fille, en nettoyant un des poissons que son frère a pêchés, découvre par hasard la bague et épouse le prince, qui amène toute la pauvre famille vivre au château.

⁸⁸ Thompson, *The Folktale*, p. 139.

Clophas le savetier⁸⁹

Enregistrement n° 688, bobine 34

Conte-type 935 varié (LE RETOUR DE L'ENFANT PRODIGE)

Gildas Leblanc, 17 juillet 1960

Le conte

Le conte du RETOUR DE L'ENFANT PRODIGE fait partie des contes réalistes à consonance religieuse dans lesquels le caractère moraliste est très présent. Il est généralement question d'un garçon pauvre mais rusé qui, s'engageant comme soldat, parviendra à faire fortune en épousant une princesse. Dans la version madelinienne de ce conte, identifiée par le père Chiasson comme une version *variée*, le jeune garçon arrive chez un roi en se faisant passer lui-même pour fils de roi et parvient ainsi à marier la princesse. Le conte-type 935 se retrouve majoritairement, en Europe, dans les pays baltiques et au Danemark. Toutefois, le fait que l'on en ait répertorié des versions dans les contes micmacs ainsi que dans le Missouri français laisse pressentir qu'il fut populaire en France durant un certain temps et fut amené en Amérique par les colons français⁹⁰.

Résumé

Un pauvre jeune homme parti s'engager chez le roi se présente comme étant lui-même un prince et parvient à épouser la princesse. Or, le roi veut connaître la vérité sur le père de son gendre : il envoie la princesse et son mari rendre visite aux parents du garçon et les fait suivre par un espion. Le garçon, au courant de l'affaire, soûle et amadoue l'espion, qui «arrange» la vérité. Le garçon révèle tout de même ses véritables origines au roi, qui lui pardonne et fait venir chez lui ses parents, afin qu'ils vivent heureux tous ensemble.

⁸⁹ *Le diable Frigolet*, p. 77-86.

⁹⁰ Thompson, *The Folktale*, p. 129.

Le père qui tue un mouton qui était son fils

Enregistrement n° 683, bobine 34
Conte-type 939A (LE MEURTRE DU SOLDAT QUI REVIENT)
Étienne Lapierre, 16 juillet 1960

Le conte

Le T939A met généralement en scène un héros soldat, revenant de guerre incognito. Dans la version d'Étienne Lapierre, il s'agit plutôt d'un jeune homme parti faire fortune au Klondike et qui revient chez ses pauvres parents sans se faire reconnaître. Aarne et Thompson en dénombrent six versions françaises; les versions franco-américaines répertoriées dans *The Types of the Folktale* sont identifiées non comme des contes, mais s'avèrent plutôt connues sous forme de ballades⁹¹.

Résumé

Un pauvre garçon part au Klondike pour y faire fortune. Il revient incognito chez ses parents et son père le tue afin de garder son or. Le lendemain, les compagnons du jeune garçon arrivent chez le pauvre homme et s'informent de la visite qu'il a reçu, à savoir s'il est heureux d'avoir retrouvé son fils. C'est ainsi que le vieux apprend l'identité de sa victime et il est condamné pour le meurtre commis.

⁹¹ Aarne et Thompson, *The Types of the Folktale*, p. 332-333.

La colombe⁹²

Enregistrement n° 715, bobine 38

Conte-type du groupe 950-969 (VOLEURS ET ASSASSINS)

Étienne Lapierre, 18 juillet 1960

Le conte

Ce conte fait partie de la sous-catégorie des contes réalistes 950-969, VOLEURS ET ASSASSINS, le père Chiasson n'ayant pas identifié plus précisément ce conte madelinot. Les contes de voleurs et d'assassins ne sont souvent que de simples anecdotes, mais il en existe quelques-uns qui sont de véritables contes complexes et réalistes. Certains contes des types 950-969 sont connus depuis très longtemps ; c'est le cas de Rhampsinitus, dont il existe une version datant du 5^e siècle avant Jésus-Christ. On retrouve des contes de voleurs et d'assassins dans la littérature européenne du Moyen Âge et de la Renaissance, ainsi que dans les écrits bouddhistes du début de l'ère chrétienne. Ils se sont répandus à travers la littérature orale du Nord de l'Europe au Nord de l'Afrique et en Asie, mais il semble y avoir peu de ces contes en Amérique⁹³.

Ce texte reprend sensiblement les mêmes péripéties que celles des contes «Le petit Henri» (p. 68-69), «Jean Latulipe» (p. 70) et «Le roi et le petit garçon à sept langues» (p. 71). C'est surtout de ce dernier conte que se rapproche «La colombe», puisqu'il est également question de complot contre une famille noble, sauvée par l'amitié de deux enfants et un oiseau porteur de message.

Résumé

Deux familles nobles, habitant des royaumes voisins, entretiennent des liens amicaux et leurs enfants font de même; l'une des enfants, la fille du comte, donne à sa voisine une colombe apprivoisée. Or, un jour, un complot est tramé par des brigands; grâce à leurs costumes de pèlerins, ils sont hébergés chez la fillette possédant la colombe et celle-ci les entend peaufiner leur plan de tuer le comte du royaume voisin. La fillette envoie sa colombe porter un message à la famille voisine, ce qui leur permet de déjouer les brigands, qui sont jetés en prison et condamnés à être pendus.

⁹² *Le diable Frigolet*, p. 21-28.

⁹³ Thompson, *The Folktale*, p. 171.

Le petit Henri⁹⁴

Enregistrement n° 679, bobine 33

Conte-type du groupe 950-969 (VOLEURS ET ASSASSINS)

Étienne Lapiere, 16 juillet 1960

Le conte

«Le petit Henri» fait partie également de la sous-catégorie des contes réalistes 950-969, VOLEURS ET ASSASSINS, le père Chiasson n'ayant pas identifié plus précisément ce conte madelinot. Les contes de voleurs et d'assassins ne sont souvent que de simples anecdotes, mais il en existe quelques-uns qui sont de véritables contes complexes et réalistes. Certains contes des types 950-969 sont connus depuis plus de vingt siècles; c'est le cas de Rhampsinitus, dont il existe une version datant du 5^e siècle avant Jésus-Christ. On retrouve des contes de voleurs et d'assassins dans la littérature européenne du Moyen Âge et de la Renaissance, ainsi que dans les écrits bouddhistes du début de l'ère chrétienne. Ils se sont répandus à travers la littérature orale, du Nord de l'Europe au Nord de l'Afrique et en Asie, mais il semble y avoir peu de ces contes en Amérique⁹⁵.

Ce texte reprend sensiblement les même péripéties que celles des contes «La colombe» (p. 67), «Jean Latulipe» (p. 70) et «Le roi et le petit garçon à sept langues» (p. 71). Il s'agit toujours d'un complot tramé contre une famille noble, mais, dans le cas du conte «Le petit Henri», c'est l'enlèvement d'un enfant et non un meurtre qui est planifié par les brigands, espérant obtenir une rançon. Le roi retrouve son enfant grâce à une marque de naissance et les kidnappeurs sont arrêtés et condamnés à la pendaison.

Résumé

Un baron vivant dans un château doit partir à la guerre, alors que son enfant est encore un bébé. Il engage une servante afin de surveiller le petit garçon, mais des voleurs attirent la jeune femme dans leurs filets et enlèvent l'enfant, espérant recevoir une rançon. Les bandits le gardent dans leur cabane, cachée dans la forêt, pendant 7 ans, mais l'enfant leur échappe par inadvertance et est recueilli par un berger. Le baron, de retour de guerre, arrête chez le berger pour passer la nuit et reconnaît son enfant par une

⁹⁴ *Le diable Frigolet*, p. 29-35.

⁹⁵ Thompson, *The Folktale*, p. 171.

marque de naissance. Le complot est mis au jour, le baron retrouve les kidnappeurs de son enfant et les condamne à être pendus.

Jean Latulipe⁹⁶

Enregistrement n° 687, bobine 34

Conte-type du groupe 950-969 (VOLEURS ET ASSASSINS)

Étienne Lapiere, 17 juillet 1960

Le conte

«Jean Latulipe» fait partie de la sous-catégorie des contes réalistes 950-969, VOLEURS ET ASSASSINS, le père Chiasson n'ayant pas identifié plus précisément ce conte madelinot. Les contes de voleurs et d'assassins ne sont souvent que de simples anecdotes, mais il en existe quelques-uns qui sont de véritables contes complexes et réalistes. Certains contes des types 950-969 sont connus depuis plus de vingt siècles; c'est le cas de Rhampsinitus, dont il existe une version datant du 5^e siècle avant Jésus-Christ. On retrouve des contes de voleurs et d'assassins dans la littérature européenne du Moyen Âge et de la Renaissance, ainsi que dans les écrits bouddhistes du début de l'ère chrétienne. Ils se sont répandus à travers la littérature orale, du Nord de l'Europe au Nord de l'Afrique et en Asie, mais il semble y avoir peu de ces contes en Amérique⁹⁷.

Ce texte reprend sensiblement les mêmes péripéties que celles des contes «La colombe» (p. 67), «Le petit Henri» (p. 68-69) et «Le roi et le petit garçon à sept langues» (p. 71). Encore une fois, comme dans «Le petit Henri», on prépare l'enlèvement d'un enfant noble, mais c'est un simple serviteur, Jean Latulipe, qui déjoue les brigands et libère la princesse. C'est par un mariage royal que se termine le récit de M. Lapiere.

Résumé

Un roi et une reine doivent quitter leur château pour aller rendre visite à un roi voisin et laissent comme consigne de ne faire entrer personne pendant leur absence. Parmi les serviteurs du roi, il y avait un jeune homme, Jean Latulipe, qui s'occupait de rentrer le bois de chauffage. Alors que le roi est absent, des brigands se présentent au château en se faisant passer pour des envoyés de Dieu et veulent enlever la princesse. Mais Jean, qui pressent le complot, capture les bandits avec l'aide des gendarmes et le roi, en récompense de son geste de bravoure, lui donne sa fille en mariage.

⁹⁶ Le diable Frigolet, p. 38-41.

⁹⁷ Thompson, *The Folktale*, p. 171.

Le roi et le petit garçon à sept langues

Enregistrement n° 969, bobine 50

Conte-type du groupe 950-969 (VOLEURS ET ASSASSINS)

Alcide Longuépée, 26 juillet 1961

Le conte

«Le roi et le petit garçon à sept langues» fait partie de la sous-catégorie des contes réalistes 950-969, VOLEURS ET ASSASSINS, le père Chiasson n'ayant pas identifié plus précisément ce conte madelinot. Les contes de voleurs et d'assassins ne sont souvent que de simples anecdotes, mais il en existe quelques-uns qui sont de véritables contes complexes et réalistes. Certains contes des types 950-969 sont connus depuis plus de vingt siècles; c'est le cas de Rhampsinitus, dont il existe une version datant du 5^e siècle avant Jésus-Christ. On retrouve des contes de voleurs et d'assassins dans la littérature européenne du Moyen Âge et de la Renaissance, ainsi que dans les écrits bouddhistes du début de l'ère chrétienne. Ils se sont répandus à travers la littérature orale, du Nord de l'Europe au Nord de l'Afrique et en Asie, mais il semble y avoir peu de ces contes en Amérique⁹⁸.

Ce texte reprend sensiblement les mêmes péripéties que celles des contes «La colombe» (p. 67), «Le petit Henri» (p. 68-69) et «Jean Latulipe» (p. 70). Le conte d'Alcide Longuépée reprend la même histoire que «La colombe» d'Étienne Lapierre, puisqu'il s'agit d'une amitié entre deux enfants, une princesse et un garçon de paysan, la première donnant une colombe à son ami. C'est donc un jeune garçon du petit peuple qui sauve encore une fois, comme dans le cas de «Jean Latulipe», la famille royale.

Résumé

Un roi, parrain d'un garçon de paysan, invite le petit à son château et sa fille, la princesse, lui donne en cadeau une colombe, avant qu'il ne reparte chez lui. Or, des bandits hébergés chez le petit garçon fomentent de tuer le roi, complotant dans une langue étrangère. Le petit garçon, qui connaît sept langues — dont celle utilisée par les assassins —, comprend ce qui se trame et envoie la colombe porter un message chez le roi. Avertissant celui-ci du complot qui se prépare, il sauve ainsi la vie de la famille royale.

⁹⁸ Thompson, *The Folktale*, p. 171.

Le conte des trois voleurs

Enregistrement n° 968, bobine 50

Conte-type 955 (LE VOLEUR DE JEUNES FILLES)

Joseph Déraspe, 28 juillet 1961

Le conte

Le conte-type 955 semble aussi connu en France qu'en Amérique francophone, selon le catalogue Aarne-Thompson, bien que peu de versions soient répertoriées dans ces deux secteurs linguistiques. En fait, LE VOLEUR DE JEUNES FILLES semble surtout concentré dans les pays nordiques, l'Europe de l'Est et l'Irlande⁹⁹. D'ailleurs, selon Thompson, ce conte est pratiquement inconnu à l'extérieur de l'Europe et l'on rapporte seulement quelques rares versions, disséminées en Arménie, en Inde et en Amérique du Nord¹⁰⁰.

Résumé

Trois voleurs vivent avec leur vieille mère dans la forêt. Un des trois bandits côtoie une jeune fille habitant le même village et l'amène chez lui, mais elle découvre qu'il tue ses conquêtes. Elle parvient à s'échapper et, lors d'une soirée organisée par ses parents dans le but d'attirer le ravisseur dans la gueule du loup, elle raconte son histoire et le fait capturer par les gendarmes.

⁹⁹ Aarne et Thompson, *The Types of the Folktale*, p. 338.

¹⁰⁰ Thompson, *The Folktale*, p. 174.

Le voleur de crêpes

Enregistrement n° 885, bobine 44-45

Conte-type 956B (UNE FEMME SEULE TUANT UN VOLEUR)

Joseph Déraspe, 22 juillet 1961

Le conte

Ce conte portant sur les mésaventures d'une femme qui parvient à se débarrasser de voleurs semble surtout répandu en Allemagne et dans les pays d'Europe de l'Est. Aarne et Thompson en ont répertorié néanmoins une douzaine de versions en Amérique française, mais aucune ailleurs dans le domaine francophone¹⁰¹. Selon Thompson, le T956B aurait sans doute une origine européenne¹⁰².

Résumé

Une femme, se croyant seule dans sa maison, fait des crêpes. Or, sous le lit sont cachés deux voleurs qui complotent de la tuer. Entendant des bruits provenant de la chambre, la femme découvre les bandits, coupe la main d'un des voleurs et la conserve. Les parents de la femme organisent un festin, afin de découvrir l'identité des voleurs qui sont pris et condamnés au bûcher.

¹⁰¹ Aarne et Thompson, *The Types of the Folktale*, p. 339.

¹⁰² Thompson, *The Folktale*, p. 173.

Le pigeon rapporteur¹⁰³

Enregistrement n° 651, bobine 33

Conte-type 968 (DIVERSES HISTOIRES DE VOLS ET DE MEURTRES)

Albéric Leblanc, 12 juillet 1960

Le conte

Le conte du «Pigeon rapporteur» fait également partie, comme les six contes précédents, du cycle de contes regroupés sous la catégorie VOLEURS ET ASSASSINS. Dans la version d'Albéric Leblanc, identifiée par le père Chiasson comme appartenant au type 968, le héros est un jeune amoureux rendant visite à sa promise qui habite loin de chez lui. Le conte-type 968 n'a pas été étudié indépendamment des contes du cycle VOLEURS ET ASSASSINS. Le catalogue international de Aarne et Thompson en dénombre seulement vingt-huit versions, concentrées surtout en Europe de l'Est, et aucune en Amérique. La version madelinienne est donc une exception au corpus franco-américain.¹⁰⁴

Résumé

Un jeune homme rend visite à son amoureuse qui habite loin de chez lui. Il repart tard le soir, sur la route hasardeuse, et sa douce lui donne un pigeon rapporteur qui peut transporter des messages en cas de malheur. Le garçon se fait surprendre par des brigands et envoie le pigeon porter un message à la fille, qui avertit les gendarmes. Le héros est ainsi sauvé d'une mort certaine.

¹⁰³ *Le diable Frigolet*, p. 133-135.

¹⁰⁴ Aarne et Thompson, *The Types of the Folktale*, p. 342.

Le conte de l'enfant maudit

Enregistrement n° 774, bobine 40

Conte identifié comme étant *Littéraire* (T850-999)

Léger Leblanc, 26 juillet 1960

Le conte

Ce récit, tout comme le conte suivant, est identifié comme un conte réaliste : le conteur nomme le héros et situe l'histoire dans le temps et l'espace. Nous n'avons pu l'identifier ni le classer plus précisément que l'a fait le père Chiasson et nous ne pouvons donc pas en élaborer l'analyse, si ce n'est pour constater qu'il s'éloigne du conte traditionnel pour se rapprocher de l'anecdote et du récit de vie.

Résumé

Un jeune garçon nommé Hubert Gerbier, dont le père veuf se remarie, est victime de la jalousie de sa belle-mère, qui cherche à le chasser de la maison afin que son propre enfant demeure le seul héritier de la famille. La belle-mère trame un complot qui, plutôt que de provoquer la mort du jeune Hubert, se retourne contre le fils de la marâtre. Le père d'Hubert le renie et le garçon quitte la maison. Il vivra nombre de péripéties, deviendra riche et retrouvera son demi-frère, qui n'était pas mort, mais seulement blessé. Le père pardonne à son fils avant de mourir.

Le conte du roi de Costellé

Enregistrement n° 951, bobine 48

Conte identifié comme étant *Littéraire* (T850-999)

William Bourque, 22 juillet 1961

Le conte

Ce récit est présenté comme un conte littéraire réaliste et, comme pour «Le conte de l'enfant maudit», nous ne pouvons pousser plus avant la classification et l'identification effectuées par le père Chiasson, puisqu'il n'y a aucune correspondance avec un type de conte précis. Ce genre de récit *littéraire* relève plus de l'anecdote ou du récit de vie que du conte. Il s'agit souvent d'une situation dramatique réaliste et le merveilleux y est très rarement présent.

Résumé

Un roi est marié à une paysanne. Elle et un de ses frères complotent afin de se défaire du roi. Un serviteur du roi, soupçonnant qu'il se trame quelque chose, se fait passer pour sourd et prend connaissance de ce que les deux malfaiteurs veulent accomplir. Il peut alors avertir le roi, ce qui lui sauve la vie. Le roi épousera une autre femme, malgré la jalousie de certaines gens de la cour.

D. Contes d'ogres stupides

Le diable engagé pour la pêche

Enregistrement n° 949, bobine 48

Conte-type du groupe 1170-1199

Étienne Lapierre, 26 juillet 1961

Le conte

Le conte «Le diable engagé pour la pêche» fait partie d'une série de courtes anecdotes dans lesquelles un homme vend son âme au diable, mais il est sauvé de la damnation grâce à la stupidité du démon. Ce genre de récit est surtout répandu en Scandinavie et dans les pays baltes, mais très peu ailleurs en Europe¹⁰⁵.

Résumé

Un capitaine de bateau, manquant de main-d'œuvre, souhaite engager n'importe qui, serait-ce le diable. Aussitôt dit, un individu distingué se présente au port et le capitaine l'engage. Le diable tente de le tromper, mais le capitaine, en bon catholique, écoutera les conseils du curé et se sauvera de la damnation.

¹⁰⁵ Thompson, *The Folktale*, p. 43-44.

Farces et anecdotes

(Contes simples)

Les deux mariés¹⁰⁶

Enregistrement n° 714, bobine 38

Conte-type 1337 (LE PAYSAN VISITANT LA VILLE)

Ovide Bourque, 18 juillet 1960

Le conte

Cette facétie s'apparente au conte-type 1337, qui raconte les mésaventures d'un paysan à la ville*.

Dans *The Types of the Folktale*, Aarne et Thompson différencient trois variantes du T1337 (A, B et C); selon ce catalogue international, aucune d'entre elles n'est présente sur le territoire francophone. Ce conte-type semble surtout connu en Wallonie, en Espagne, en Finlande et en Grèce¹⁰⁷. Sa présence dans le corpus madelinot s'avère donc exceptionnelle et le rend plus riche.

Résumé

Un jeune couple de paysans venant de se marier part en voyage de nocces à la ville. Arrivé à la chambre de l'hôtel, l'homme, ne se sentant pas très bien, envoie sa femme lui chercher de l'eau à la salle de bain commune, mais elle revient bredouille, disant qu'il y a un homme assis sur le puits.

¹⁰⁶ *Le nain jaune*, p. 121-122.

¹⁰⁷ Aarne et Thompson, *The Types of the Folktale*, p. 397.

Quiproquo

Enregistrement n° 676, bobine 33

Conte-type 1345* (HISTOIRE REPOSANT SUR UN CALEMBOUR)

Étienne Lapierre, 16 juillet 1960

Le conte

Cette facétie, qui ne figure pas dans le catalogue Delarue, semble peu répandue. En effet, seules trois versions grecques ont été répertoriées dans *The Types of the Folktale*. Cette rareté du T1345* dans le corpus international ne nous permet pas de pousser plus avant l'analyse de cette version, sinon en insistant sur le fait qu'il s'agit d'une sorte d'incongruité que cette occurrence madelinienne.

Résumé

Une jeune fille, sortant avec un garçon, demande à celui-ci de l'amener à cheval chez un ami. Comme c'est une journée froide, la fille a apporté un fer chauffé dans la carriole, afin de se garder les pieds au chaud. En route, elle demande à son compagnon s'il veut le fer, mais lui comprend : «Veux-tu le faire?», ce à quoi il répond : «Si tu avais froid comme moi, tu ne penserais pas à ça.»

Le docteur qui sortait avec une fille ou l'eau de Saint-Antoine

Enregistrement n° 994, bobine 51
Conte-type 1360C (LE VIEIL HILDEBRAND)
Alonzo Lapiere, 29 juillet 1961

Le conte

Ce genre d'histoires, relatant les manigances d'amants pour échapper au mari ou à l'épouse cocufié(e), était très préconisé dans l'élaboration des fabliaux au Moyen Âge. On retrouve également ce thème du triangle amoureux dans des contes merveilleux comme «Le conte du duga» (T571B). C'est un conte d'Anderson qui a donné le titre générique (LE VIEIL HILDEBRAND) à ce conte-type. Selon le catalogue de Aarne et Thompson, il s'agit d'un conte peu connu dans le domaine francophone puisque seulement douze versions ont été répertoriées en France, aucune en Amérique francophone¹⁰⁸.

Résumé

Une femme mariée se fait courtiser par un docteur. Afin de passer du temps avec son amant, elle fait croire à son mari qu'elle est souffrante et qu'elle requiert les soins d'un médecin. Le docteur demande au mari d'aller chercher de l'eau de Saint-Antoine pour assurer la guérison de son épouse, mais il revient plus tôt que prévu et les surprend qui s'amusent à ses dépens. Le cocu se venge en se jouant d'eux et chasse le docteur.

¹⁰⁸ Aarne et Thompson, *The Types of the Folktale*, p. 404-405.

Le conte du marié

Enregistrement n° 1070, bobine 54

Conte sans classification, identifié comme une facétie

Léger Leblanc, 2 août 1961

Le conte

Ce conte, non identifié par le père Chiasson, fait partie de la sous-catégorie des facéties à propos de couples mariés. Toutefois, comme nous ne pouvons identifier et classer plus précisément cette farce, il nous est impossible d'en donner un aperçu analytique substantiel.

Résumé

Un jeune couple tout juste marié s'en retourne à la maison à cheval. Le marié, grand fumeur, secoue sa pipe afin de la vider et éviter qu'elle ne brûle. Ce faisant, il envoie un tison sur la robe de la mariée. On enlève la robe pour empêcher le feu de se propager, mais, quand vient le temps de rhabiller sa femme, l'homme lui met sa robe devant derrière.

Le beurre à vingt cents¹⁰⁹

Enregistrement n° 680, bobine 33

Conte-type du groupe 1440-1449 (HISTOIRES À PROPOS D'UNE FEMME)

Étienne Lapierre, 16 juillet 1960

Le conte

Cette facétie fait partie d'un cycle de contes à propos d'une femme ou d'une fille stupide. On retrouve surtout ce groupe de contes-types en Europe de l'Est, selon la liste qu'en ont dressée Aarne et Thompson dans *The Types of the Folktale*. «Le beurre à vingt cents», bien qu'il fasse hors de tout doute partie de ce cycle de contes, ne se rapproche que très peu des versions répertoriées dans le catalogue international et semble en quelque sorte unique dans l'anecdote qu'il raconte¹¹⁰.

Résumé

Une femme vend son beurre vingt cents au curé du village, alors que celui-ci offre vingt-cinq cents pour le beurre de sa voisine. La femme, qui est un peu simple d'esprit, veut connaître la raison de cette discrimination et le curé lui répond que son beurre est moins propre que l'autre, mais qu'il en a quand même toujours acheté. Elle lui répond qu'à l'avenir son beurre sera aussi frais et beau que celui de sa voisine.

Or, la femme ne sait pas compter : son mari, pour l'aider, lui dit de placer sur une des treize marches de l'escalier chaque livre de beurre qu'elle fabrique; elle peut ainsi savoir combien de livres elle a fait. Alors qu'elle dépose sa treizième livre de beurre sur la dernière marche du haut, elle perd l'équilibre, descend l'escalier sur les fesses, emportant toutes les livres de beurre avec elle. Malheureuse, elle ne peut que déclarer : «Encore du beurre à vingt cents !»

¹⁰⁹ *Le diable Frigolet*, p. 36-37.

¹¹⁰ Aarne et Thompson, *The Types of the Folktale*, p. 423-424.

Le conte des deux filles du roi

Enregistrement n° 1069, bobine 54

Conte sans classification, identifié comme une facétie

Léger Leblanc, 2 août 1961

Le conte

Le père Chiasson n'a pas identifié précisément ce conte, le classant tout simplement comme une facétie. Nous avons précisé ce classement en introduisant ce conte dans la sous-catégorie des facéties à propos d'une femme ou d'une fille (T1440-1524). L'effet de cette farce repose surtout sur le fait qu'il s'agit de filles de roi très ignorantes des choses de la nature, en comparaison du pauvre paysan qui semble beaucoup moins imbécile.

Résumé

Deux filles de roi, passant avec leur père à cheval sur un lac, aperçoivent un homme dont la carriole est attelée à un bœuf. Les deux filles veulent traverser le lac dans le traîneau attelé au bœuf, mais le paysan refuse, disant que son bœuf cabriole. Les princesses, ne sachant pas ce que signifie cabrioler, insistent et l'homme finit par accepter de les amener avec lui. Rendus environ à la moitié du trajet, le bœuf commence à s'exciter; apeurée, l'une des deux jeunes filles demande à l'autre de regarder devant, pour voir s'il reste beaucoup de chemin à faire. L'autre répond que ce n'est pas de ce qui vient devant qu'il faut s'inquiéter; il faut plutôt regarder derrière, sous la queue, car c'est de là que ça vient.

Le conte des trois Gascons

Enregistrement n° 1031, bobine 52

Conte-type 1525B (LE CHEVAL VOLÉ)

Joseph Déraspe, 1^{er} août 1961

Le conte

Le conte-type du CHEVAL VOLÉ semble peu connu, si l'on en croit les données du catalogue Aarne-Thompson : en effet, on retrouve une ou deux versions dispersées dans quelques pays, mais non concentrées dans une région particulière. D'ailleurs, *The Types of the Folktale* n'en répertorie aucune version francophone¹¹¹. Ce genre de récit, où le héros trompe son entourage afin de vivre luxueusement, s'est inséré dans la littérature dès le 16^e siècle, plus précisément dans le texte *Schimpf und Ernst*, de Pauli, puis dans les recueils des frères Grimm¹¹².

Résumé

Trois Gascons, cherchant le luxe, vivent des vols qu'ils commettent habilement. Ils réussissent à déjouer un marchand d'habits et de chaussures, puis un fermier et un meunier, en leur montrant à chacun comment quelqu'un pourrait s'y prendre pour voler leurs biens.

¹¹¹ Aarne et Thompson, *The Types of the Folktale*, p. 432.

¹¹² Thompson, *The Folktale*, p. 174.

Le conte du petit pauvre

Enregistrement n° 1025, bobine 52
Conte-type 1536A (LA FEMME DANS LE COFFRE)
Mme Alcide Longuépée, 1^{er} août 1961

Le conte

Le conte LA FEMME DANS LE COFFRE est l'une des quatre variantes du conte-type 1536, L'ENSEVELISSEMENT DU CORPS. La variante A semble très répandue en Finlande et en Irlande, puisque le catalogue Aarne-Thompson y en dénombre respectivement cent trente et deux cent quarante-cinq occurrences; comparativement, seulement dix versions sont répertoriées en France, dans ce même catalogue, et aucune ailleurs dans le domaine francophone¹¹³. La version la plus connue du T1536A est celle du vieux fabliau des trois bossus noyés¹¹⁴. Il est à noter que ce conte est le seul du corpus madelinot recueilli par le père Anselme Chiasson à avoir été rapporté par une informatrice féminine.

Résumé

La mère d'un garçon riche meurt. Celui-ci demande à son voisin, un pauvre jeune homme, de l'aider pour l'ensevelissement en échange d'une récompense en argent. Or, une fois le travail accompli, le pauvre ne reçoit rien. Il se joue du garçon riche en lui faisant apparaître sa mère par trois fois et parvient ainsi à récupérer tout l'argent de la morte.

¹¹³ Aarne et Thompson, *The Types of the Folktale*, p. 441.

¹¹⁴ Thompson, *The Folktale*, p. 208.

Roi pour une journée

Enregistrement n° 647, bobine 31
Conte-type 1556 (LA DOUBLE PENSION)
John Leblanc, 12 juillet 1960

Le conte

Le conte «Roi pour une journée» reprend le principe fondateur de la *fête des fous*, pratiquée au Moyen Âge et qui a donné lieu à nos carnivals. Dans la transcription de ce conte que nous retrouvons dans ses archives, le père Chiasson a établi le lien entre la version madelinienne de LA DOUBLE PENSION et l'un des récits des *Mille et une nuits*, sans toutefois préciser duquel il s'agit. Malgré cette référence à un texte très connu, le conte-type 1556 ne semble pas très répandu puisque le catalogue *The Types of the Folktale* n'en recense que neuf versions, disséminées en Écosse, en Hongrie, en Inde, aux Philippines et en Somalie.

Résumé

Un jeune homme pauvre, prétendant pouvoir faire mieux que le roi dans sa gouverne du royaume, est drogué, amené au château et consacré roi pour une journée, sur la volonté du véritable roi. Lorsqu'il retourne à sa condition première, le roi le prend comme serviteur. Le garçon complotte avec une autre servante, qu'il a épousée, afin d'arnaquer son suzerain; chacun de leur côté, ils font croire au couple royal que leur conjoint est mort et qu'ils ont besoin d'argent pour l'enterrement. Ils récoltent ainsi deux mille dollars.

Le conte du *peddler*

Enregistrement n° 650, bobine 32

Contes-types 1600 (L'IMBÉCILE MEURTRIER) et 1381B (LA PLUIE DE SAUCISSES)

John Leblanc, 12 juillet 1960

Le conte

Cette facétie de John Leblanc est composée de deux types. Le premier (T1600) se rapporte à l'ensemble du récit, alors que le second (T1381B) concerne l'épisode où la mère fait croire à son fils qu'il pleut de la soupe, afin qu'il ait l'air encore plus fou lorsqu'il racontera les événements aux autorités. Le T1600, très répandu en Irlande, semble peu connu en France, puisque seulement quatre versions y ont été recensées; quant au T1381B, on le retrouve plus particulièrement en Inde et en Espagne¹¹⁵. LA PLUIE DE SAUCISSES fut d'ailleurs très populaire dans les textes littéraires du Moyen Âge, dans les chansons de gestes et les fabliaux¹¹⁶.

Résumé

Une veuve et un garçon un peu benêt vivent pauvrement. Ils ont un béliet qu'ils appellent le «peddler» (colporteur). Un jour, un vendeur itinérant (peddler) passe par là et demande à être hébergé. La veuve amène son fils dans la grange et, ensemble, ils tuent le béliet et l'enterrent près de l'étable. Puis, dans la nuit, la femme assassine le colporteur et le dissimule dans la cave. Quand les autorités arrivent sur les lieux pour questionner le garçon à propos de la disparition du peddler, il leur montre le béliet enterré dans la cour et la femme est sauvée d'une condamnation certaine.

¹¹⁵ Aarne et Thompson, *The Types of the Folktale*, p. 411 et 459.

¹¹⁶ Thompson, *The Folktale*, p. 189.

Mantiment Facette¹¹⁷

Enregistrement n° 700, bobine 36
Conte-type 1640 (LE BRAVE TAILLEUR)
Gildas Leblanc, 18 juillet 1960

Le conte

Le conte-type 1640, qui fait partie des contes où le héros connaît une chance inespérée, raconte généralement l'histoire d'un tailleur, bien qu'il s'agisse parfois d'un homme exerçant un autre métier, ce qui ne change toutefois pas le sens du récit. Dans «Mantiment Facette», il s'agit simplement d'un garçon lâche et pauvre qui parvient, par un hasard extraordinaire, à épouser une fille de roi. LE BRAVE TAILLEUR est répandu à travers le monde entier : le catalogue de Aarne et Thompson en dénombre plus de trois-cent-cinquante versions, qui se rapprochent habituellement de la version de Grimm, «Le vaillant petit tailleur»¹¹⁸.

Résumé

Un garçon lâche quitte sa famille pour gagner sa vie. Chemin faisant, il tue un nombre incroyable de mouches d'un seul coup et se fait un écriteau sur lequel est écrit son exploit, laissant sous-entendre une force extraordinaire : «Je suis Mantiment Facette qu'en a tués sept. Quatorze de son rabat, et, en redoublant tant qu'y en aura !» Donnant la frousse à tous ceux qui le rencontre, Mantiment parvient à faire son chemin jusqu'au roi et épousera la princesse.

¹¹⁷ *Le diable Frigolet*, p. 94-102.

¹¹⁸ Aarne et Thompson, *The Types of the Folktale*, p. 464-466.

Le fermier qui trompe son voisin¹¹⁹

Enregistrement n° 682, bobine 43

Contes-types 1653D (LA PERSONNE CACHÉE QUI TOMBE DE L'ARBRE)

et 1535 (LE RICHE ET LE PAUVRE PAYSAN)

Adolphe Guillard, 16 juillet 1960

Le conte

Le père Chiasson a identifié ce conte d'Adolphe Guillard comme étant un amalgame des T1653D et T1535. Le premier type raconte la ruse d'un homme qui effraie des bandits afin de garder leur butin; le second tourne autour d'un pauvre paysan qui se joue d'un plus riche que lui. On sait très peu de choses sur le T1653D, qui a été peu étudié, mis à part le fait qu'il a surtout été repéré en Inde. Par contre, le T1535 a laissé des traces dans la littérature européenne dès le 10^e siècle, dans le poème latin *Unibos*. LE RICHE ET LE PAUVRE PAYSAN est une facétie répandue dans toute l'Europe, en Asie, dans les pays nordiques, en Russie, en Inde, dans le nord de l'Afrique et un peu partout dans les deux Amériques¹²⁰.

Résumé

Un pauvre fermier laisse sa vache vacante sur les terres de son propriétaire, qui tue l'animal. Pour se venger, le fermier conte plusieurs mensonges au riche exploitant terrien. Ce dernier croira toujours sur parole son locataire, ce qui lui amènera plusieurs ennuis, jusqu'à ce que le pauvre fermier rusé réussisse à se débarrasser définitivement de lui en le menant à la noyade.

¹¹⁹ *Le diable Frigolet*, p. 195-203.

¹²⁰ Thompson, *The Folktale*, p. 165.

La fille qui avait acheté un singe¹²¹

Enregistrement n° 712, bobine 38

Conte-type du groupe 1675-1720 (L'HOMME STUPIDE)

Gildas Leblanc, 26 juillet 1960

Le conte

Ce conte s'apparente aux contes-types du groupe 1675-1720, qui racontent les mésaventures d'un homme stupide. Dans la version de Gildas Leblanc, on retrouve un singe au lieu d'un homme*.

Comme le mentionne Stith Thompson, un nombre très surprenant de contes simples racontés par des hommes illettrés concernent des personnages de fous et les absurdités qu'ils commettent. C'est une réalité que l'on retrouve chez les peuples primitifs, qui aiment à voir leur héros jouer les bouffons, jusque chez les paysans britanniques et danois, prenant plaisir à raconter l'histoire des «Hommes de Gotham» ou celle des «Fous de Molbo». Chaque génération renouvelle ces histoires d'imbéciles¹²².

Résumé

Une fille voulant s'acheter un animal de compagnie se rend à l'animalerie et se fait conseiller de prendre un singe. Elle doute que ce soit un animal propre, mais le vendeur lui assure que oui. Or, lorsqu'elle donne des arachides à manger à son singe, celui-ci se les passe au derrière. Fâchée, elle retourne à l'animalerie pour rapporter son primate, disant qu'il n'est pas propre, mais le vendeur lui explique qu'il a déjà donné des prunes à manger à l'animal, qui avait mangé le noyau et qui avait eu de la difficulté à le digérer. Maintenant, il essaye par derrière tout ce qu'il mange, pour être certain que ça passera à la digestion.

¹²¹ *Le nain jaune*, p. 117-118.

¹²² Thompson, *The Folktale*, p. 190.

Le gars qui voulait se marier¹²³

Enregistrement n° 685, bobine 34

Conte-type 1685 (LE FIANCÉ NIAIS)

Étienne Lapierre, 16 juillet 1960

Le conte

Ce conte humoristique, qui s'apparente au type 1685, fait partie d'un cycle de contes sur un homme stupide. On le retrouve dans plusieurs pays d'Europe, ainsi qu'en Amérique du Nord, en particulier au Québec et en Acadie où quelques versions ont été recueillies. D'après Stith Thompson, le conte-type 1685 aurait une origine littéraire et on le trouve dans les écrits dès le seizième siècle*.

Résumé

Les parents d'un garçon un peu imbécile cherchent à le marier afin d'assurer leurs vieux jours. Ils lui proposent une jeune fille du village et leur fils accepte d'aller la rencontrer. Le garçon demande à la fille de l'épouser et celle-ci, après réflexion, acquiesce à son désir. Sa mère, pour s'assurer de sa bonne conduite lors de la cérémonie, fait pratiquer le jeune homme : pour ce faire, l'imbécile doit serrer la queue du taureau et celle de la taure en disant «Bonjour, beau-père», «Bonjour, belle-mère». Alors qu'il se pratique à l'étable, tirant la queue du taureau, l'animal lui donne un coup de pattes. Le garçon attrape sa fourche et dit : «Si vous n'étiez pas mon beau-père, je vous planterais ma fourche dans le corps.»

¹²³ Le nain jaune, p. 51-53.

Histoire de sauvage

Enregistrement n° 695, bobine 35

Conte-type 1685 (varié) (LE FIANCÉ NIAIS)

Léger Leblanc, 17 juillet 1960

Le conte

Il s'agit d'une version très différente du T1685, si on la compare à celle que nous avons présentée précédemment, soit «Le gars qui voulait se marier». Dans le cas du conte de Léger Leblanc, il s'agit surtout d'une histoire moralisante, où l'avarice est punie. À noter que le nom de *sauvage* n'était pas péjoratif chez les Madelinots, comme l'explique le même Léger Leblanc dans «Un Indien et son cheval¹²⁴», mais qu'il s'agit tout simplement d'un autre nom pour «indien».

Résumé

Deux sauvages, un père et son fils, sont à la chasse et manquent de tabac. Ils croisent un Blanc qui leur propose un marché : il leur échange une boucane de pipe contre une peau d'animal. Marché conclu : le père fume raisonnablement, selon son envie, mais le fils, avare, fume parcimonieusement. Le Blanc, avec sagesse, ne réclame rien du vieil Indien, mais exige du fils une peau pour chacune des quatre boucanes qu'il a prises dans la pipe.

¹²⁴ *Le nain jaune*, p. 41-43

Le scrupule monté

Enregistrement n° 952, bobine 48
Conte non classé, identifié comme une facétie
Léger Leblanc, 26 juillet 1961

Le conte

Nous avons introduit ce conte, non classé par le père Chiasson, dans la sous-catégorie des contes-types à propos d'un homme stupide (T1675-1724). Il s'agit en quelque sorte d'un conte dont l'effet repose sur un calembour, puisque le *héros* de ce conte ne semble pas tout à fait comprendre le sens du mot «scrupule» et l'utilise comme s'il s'agissait d'un objet en soi.

Résumé

Un jeune homme scrupuleux passe la veillée avec son amoureuse. Celle-ci, pour le dégêner un peu, remonte sa jupe à la hauteur des genoux. Offusqué, l'amoureux quitte en trombe la maison de sa douce et retourne chez lui. À son arrivée, sa famille lui demande pourquoi il rentre si tôt de sa veillée; il leur répond que la fille avait le scrupule monté.

Le conte du sous-diacre

Enregistrement n° 953, bobine 48

Conte-type 1730 (LAI L'ÉPERVIER)

Étienne Lapierre, 26 juillet 1961

Le conte

Le conte-type 1730, dont le titre générique nous vient d'un fabliau du Moyen Âge, est somme toute peu répandu dans le domaine francophone, puisque deux versions seulement ont été répertoriées en France et une au Canada, selon le catalogue Aarne-Thompson¹²⁵. Les versions littéraires orientales et celles de la Renaissance ont atteint une popularité qui les a progressivement intégrées dans la tradition orale de l'Europe de l'Est, de l'Espagne et de l'Indonésie¹²⁶.

Résumé

Une belle femme est courtisée par le curé du village et elle complotte avec son mari afin de donner une leçon au prêtre. Ils font croire que le mari est parti en voyage et tous les prétendants de la belle viennent à la maison : le prêtre, le sous-diacre, même le bedeau. À chaque visite, la femme envoie le courtisan dans la cave et réclame de l'argent en échange de son silence.

¹²⁵ Aarne et Thompson, *The Types of the Folktale*, p. 487.

¹²⁶ Thompson, *The Folktale*, p. 203.

Un chien à l'école

Enregistrement n° 669, bobine 32

Conte-type 1750A (ENVOYER UN CHIEN PARFAIRE SON ÉDUCATION)

Étienne Lapierre, 14 juillet 1960

Le conte

Ce conte, dont aucune occurrence n'a été relevée dans le domaine français par Aarne et Thompson, s'avère peu répandu puisque seulement cinq versions ont été répertoriées dans *The Types of the Folktale*. Généralement, il s'agit d'un prêtre qui se fait rouler par son servan¹²⁷, mais dans la version madelinienne, il s'agit d'un fils qui se joue de son père afin de se payer du bon temps.

Résumé

Pour profiter de l'argent de son vieux père, qui est un peu simple d'esprit, un garçon lui propose d'amener leur chien aux États-Unis afin de lui apprendre à parler. Le père accepte et fournit tout l'argent nécessaire au voyage et aux dépenses de son fils. Or, celui-ci tue le chien et se paie du bon temps avec l'argent prévu pour les études de l'animal. De retour à la maison, le père demande des nouvelles du chien. Le fils lui répond que le chien, ayant appris à parler, s'était mis à raconter que le père s'amusait avec la servante, alors il l'a tué. Le père, crédule, lui répond qu'il a bien fait.

¹²⁷ Aarne et Thompson, *The Types of the Folktale*, p. 492.

Le conte des trois pénitents

Enregistrement n° 673, bobine 33

Conte-type du groupe 1800-1809 (FARCES À PROPOS DU CONFESSIONNAL)
et conte-type 1832 (LE SERMON À PROPOS D'UN HOMME RICHE)

Léger Leblanc, 14 juillet 1960

Le conte

Cette facétie de Léger Leblanc fait partie de la sous-catégorie des farces à propos des confessions et des pénitences. D'ailleurs, les farces à connotation religieuse ont la cote aux Îles-de-la-Madeleine puisqu'on retrouve six de ces récits dans notre corpus. «Le conte des trois pénitents» situe l'action à un moment très précis du calendrier religieux : le Mercredi des Cendres, jour maigre selon les principes de la foi chrétienne. Les contes-types 1800-1809 et 1832 ont été très peu étudiés par les folkloristes et autres chercheurs s'intéressant aux contes, malgré leur popularité à l'échelle internationale.

Résumé

Trois hommes sont pris en flagrant délit par le curé : ils ont mangé de la viande le Mercredi des Cendres. Le prêtre leur impose comme punition d'aller chanter leur pénitence et d'expliquer leur péché devant toute la paroisse, à la prochaine messe. Or, les pénitents, pour faire oublier plus rapidement leur faute auprès des paroissiens, chantent une pénitence qui fait rire toute l'assemblée, et même le prêtre.

Le conte du docteur

Enregistrement n° 672, bobine 33

Conte-type 1825 (LE PAYSAN QUI ÉTAIT PASTEUR)
et 1635A* altéré (LES TOURS D'EULENSPIEGEL)

Léger Leblanc, 14 juillet 1960

Le conte

Le conte du PAYSAN QUI ÉTAIT PASTEUR est surtout connu en France, mais également en Irlande, en Amérique latine et en Roumanie. Ce récit a été retrouvé dans des textes de la Renaissance ainsi que dans de nombreuses chansons de geste¹²⁸. LES TOURS D'EULENSPIEGEL est quant à lui peu répandu; on le retrouve principalement en Suède¹²⁹.

Résumé

Un garçon trop lâche pour travailler s'achète un habit de docteur afin de faire de l'argent rapidement. Il change de pays pour commencer sa pratique et rencontre un vieux chimiste qui lui dit que le roi de son pays est malade; le scientifique, trop vieux pour se déplacer, donne ses remèdes au faux médecin afin qu'il aille lui-même guérir le roi. L'imposteur arrive chez le roi, lui administre l'élixir du chimiste et guérit son patient. Puis, il se fait passer pour prêtre et va pratiquer dans un autre pays. Les paroissiens, sentant l'arnaque, lui jouent un tour afin de voir si c'est un véritable religieux, mais c'est l'imposteur qui les prend. Il leur fait donner la charité aux pauvres du village, puis il retourne chez le roi.

¹²⁸ Thompson, *The Folktale*, p. 206.

¹²⁹ Aarne et Thompson, *The Types of the Folktale*, p. 464.

Le conte de la religieuse

Enregistrement n° 717, bobine 38

Conte non classé, identifié comme faisant partie des *Dires d'écoliers*

Léger Leblanc, 18 juillet 1960

Le conte

«Le conte de la religieuse» n'est pas identifié par le père Chiasson, si ce n'est qu'en le catégorisant de «Dires d'écoliers». Nous avons jugé bon de le classer dans la sous-catégorie des farces à propos des personnes religieuses (T1725-1848) afin d'en préciser un peu la classification, puisqu'il s'agit bien de ce genre de récit.

Résumé

Une religieuse fait les cents pas devant une classe d'enfants. Tout à coup, elle s'arrête au milieu de la classe et demande à un petit garçon s'il est capable de lui dire ce qu'elle est en train de faire. Le petit garçon se lève et lui répond : «Vous êtes en train de faire la folle!»

Une facétie

Enregistrement n° 767, bobine 40
Conte non classé, identifié comme une facétie
William Bourque, 22 juillet 1960

Le conte

Cette facétie, qui n'a pas de titre particulier, n'est pas non plus identifiée selon la classification internationale. Il s'agit encore une fois, comme dans le cas du «Conte de la religieuse», d'un conte mettant en scène un personnage religieux et que l'on peut intégrer dans les «Dires d'écoliers».

Résumé

Dans un cour de catéchisme, le prêtre interroge les futurs communians. Il y a deux statues représentant des Saints dans la sacristie — l'un levant les mains et l'autre baissant la tête et joignant les mains — et le curé demande aux petits garçons lequel d'entre eux peut lui dire ce que signifient ces statues. Un petit garçon, répondant ce qu'il pense réellement, interprète cette mise en scène de la façon suivante : celui qui regarde au ciel dit : «Mon Dieu qu'on a un prêtre imbécile» et l'autre lui répond : «Qu'est-ce que je peux y faire?»

Le conte de la baleine¹³⁰

Enregistrement n° 603, bobine 30

Conte-type 1889G (L'HOMME AVALÉ PAR LE POISSON)

Avila Leblanc, 7 juillet 1960

Le conte

Cette facétie, de type 1889G, fait partie du cycle des contes de Münchhausen, qui comprend toute une série d'histoires invraisemblables. En plus de se retrouver dans les écrits allemands, le conte-type 1889G fait partie de la tradition orale en Afrique et aux États-Unis. La version d'Avila Leblanc est la seule recueillie au Canada*.

Résumé

Un homme est sur une barque avec sa femme et son fils lorsqu'une baleine sort de l'eau et veut manger le bateau : l'homme jette d'abord sa meule à la mer pour calmer la faim de la baleine, mais ça ne suffit pas. Il lance ensuite son râteau, puis sa fourche, sa boîte à lunch et sa faux, mais la baleine revient toujours à la charge. Alors, il jette son fils à la mer, pensant qu'il aura le temps de se rendre à la berge avec sa femme avant que la baleine ne revienne. Or, le cétacé revient encore et l'homme jette sa femme à l'eau, afin de sauver sa propre vie. Puis, il arrive sur la rive et la baleine vient s'échouer près de lui. Il ouvre l'animal afin de récupérer les corps de sa famille, mais il découvre sa femme en train d'affiler la faux et son garçon en train de tourner la meule¹³¹.

¹³⁰ *Le nain jaune*, p. 71-72.

¹³¹ Dans son recueil de conte *Le nain jaune*, Anselme Chiasson présente la version d'Avila Leblanc puis la version qu'un vieux Madelinot a racontée à M. Leblanc, qui est la même histoire, mais avec un parler différent.

Une histoire de pêche¹³²

Enregistrement n° 613, bobine 30

Conte de mensonge

Émile Chiasson, 7 juillet 1960

Le conte

Ce petit récit humoristique est un des «contes de mensonges» qui étaient jadis très courants en Acadie. Les conteurs de mensonges exagéraient excessivement, mais pouvaient parfois se faire prendre à leur propre jeu, comme dans ce conte-ci*.

Résumé

Deux pêcheurs discutent ensemble et l'un demande à l'autre ce qu'il a fait comme prise la veille. L'autre lui répond qu'il a pris un saumon de 188 livres sur une ligne à truite et lui demande à son tour ce que lui a pêché. Il répond qu'il a trouvé un fanal allumé au bout de sa ligne. Le premier lui dit que c'est impossible, et le second de lui répondre : «Baisse le poids de ton saumon et je vais éteindre mon fanal.»

¹³² Le nain jaune, p. 65.

La morue gourmande¹³³

Enregistrement n° 604, bobine 30
Conte de mensonge s'apparentant
au conte-type 736A (L'ANNEAU DE POLYCRATE*)
Avila Leblanc, 7 juillet 1960

Le conte

Cette facétie s'apparente à l'ancien conte L'ANNEAU DE POLYCRATE* (conte-type 736A), recueilli un peu partout dans le monde, mais dont seules deux versions canadiennes sont connues. Dans cette version, le conteur ajoute un détail à l'objet retrouvé dans le corps du poisson, qui est digne des meilleurs *contes de mensonge**.

Le T736 appartient aux *Nuits d'Arabie* et à la tradition européenne médiévale; on le retrouve également dans le corpus des contes baltes. Toutefois, il aurait une origine plus ancienne reliée au texte d'Hérodote, *L'anneau de Polycrate*, qui se serait répandu des côtes de l'Afrique aux Philippines¹³⁴.

Résumé

Sur un bateau, des marins s'amuse à raconter des histoires de pêche. Un jeune homme demande à un vieux loup de mer d'en raconter une et celui-ci dit qu'un jour, son capitaine avait perdu un cinq piastres en or à la mer. Vingt ans plus tard, il est retourné pêcher sur les mêmes fonds de poissons, a pêché une énorme morue, lui a ouvert le corps pour voir ce qu'elle contenait et a retrouvé son cinq piastres en or... avec les intérêts !

¹³³ *Le nain jaune*, p. 75-76.

¹³⁴ Thompson, *The Folktale*, p. 142.

Les conteurs

Ovide Bourque

Nous ne connaissons Ovide Bourque que par la facétie «Les deux mariés». Nous l'avons recueillie à l'été 1960*.

William Bourque

William Bourque, de Cap-Vert, était âgé de 66 ans lors de nos enquêtes en 1960. Il avait travaillé dans les chantiers de la Côte-Nord et avait voyagé. On se rendait compte qu'il avait plus lu que la plupart de nos autres informateurs.

Il nous a fait découvrir un grand nombre de chansons et de légendes, ainsi que quelques contes. Sa narration était tellement animée qu'on avait l'impression qu'il avait été témoin des légendes qu'il racontait.

Ce livre (*Le nain jaune*) présente un de ses contes : «L'enfant voué au diable par sa mère»*.

Émile Chiasson

Résidant d'Étang-des-Caps, dans la paroisse de Bassin, Émile Chiasson était âgé de 40 ans en 1960. Jovial et accueillant, il nous a chanté plusieurs chansons et nous a conté les deux facéties «Une histoire de pêche» et «Le forgeron rajeunisseur»*.

* Rappelons ici qu'un astérisque renvoie à une présentation qui se trouve dans *Le nain jaune* et que deux astérisques renvoient au *Diable Frigolet*.

Joseph Déraspe

Joseph Déraspe, de Grand-Ruisseau, est né en 1891. Il avait 70 ans lors de notre enquête ethnologique aux Îles en 1961. Il est décédé quelques années plus tard. Il était illettré. Nous avons enregistré quelques-uns de ses contes, chansons et légendes, dont le conte «Une princesse volée par un géant». Dans ce conte, un jeune homme, qui peut se transformer en fourmi, en aigle et en lion, délivre une princesse enlevée par un géant»*.

Adolphe Guillard

Adolphe Guillard, de La Vernière, aux Îles-de-la-Madeleine, était âgé de 75 ans lors de l'enregistrement de ces contes. Il est né en France. À l'âge de 22 ans, il s'est retrouvé à bord d'un bateau de pêche français qui fit escale aux Îles-de-la-Madeleine. Ne pouvant plus supporter la vie inhumaine qui régnait alors sur ces bateaux, le jeune Guillard profita de cette escale pour s'enfuir et se cacher dans les bois jusqu'à ce que son bateau reparte. Il est demeuré aux Îles et s'y est marié. Il n'est jamais retourné en France et n'a jamais repris contact avec sa famille.

Il était illettré. Cependant, même s'il a vécu cinquante-deux ans avec les Madelinots, son parler se ressentait encore de ses origines en France. Il utilisait rarement la forme acadienne des verbes à la troisième personne du pluriel. Il glissait parfois la particule «ne» dans la forme négative «ne...pas», ce que les autres conteurs, tous acadiens, ne font jamais. Il prononçait souvent «il» quand les autres disaient «i» : «il» mange et non «i» mange.

Adolphe Guillard est décédé le 15 décembre 1961**.

Octave Harvie

Octave Harvie, un ancien pêcheur, demeurait à Grand-Ruisseau quand nous avons enregistré quelques-uns de ses contes, en 1960. Il était âgé de 69 ans quand il nous a raconté le conte «L'Ange Gabriel»*.

Alonzo Lapierre

Alonzo Lapierre n'a fourni qu'un seul conte au père Anselme Chiasson, la facétie «Le docteur qui sortait avec une fille ou l'eau de Saint-Antoine», qui a été recueilli le 29 juillet 1961. Il demeurait sur les Caps, à Fatima.

Étienne Lapierre

En 1960, quand nous avons enregistré Étienne Lapierre, de Fatima, Îles-de-la-Madeleine, il était âgé de 62 ans. Il ne s'est jamais marié. Il était un conteur volubile et coloré qui rendait ses récits très vivants et intéressants. Sans être très instruit, il semble qu'il lisait plus que nos autres conteurs qui savaient lire. Le parler acadien se manifeste tout le long de ses narrations.

Il est décédé le 8 avril 1986**.

Albéric Leblanc

Albéric Leblanc, de la Belle-Anse, paroisse de Fatima, est le fils d'un de nos meilleurs informateurs et conteurs, M. John Leblanc. Albéric était âgé de 40 ans lors de nos enquêtes en 1960. Un peu timide, il était bon conteur lui aussi**.

Avila Leblanc

Avila Leblanc, de Gros-Cap, dans la paroisse de La Vernière, est né en 1914. Il est une personne-ressource pour les enquêteurs en folklore, en histoire, en généalogie et en musique populaire. Violoneux, chanteur, raconteur, il connaît un nombre impressionnant de «reels», de gigue, de chansons et de légendes. On peut dire qu'il est un expert dans les traditions populaires qui autrefois existaient dans son archipel. De plus, il a bien connu les autres informateurs des Îles. Durant nos enquêtes, entre 1960 et 1964, il nous accompagnait souvent lors de nos cueillettes de données. Il nous a aussi présentés [sic] aux informateurs les plus remarquables.

En plus de nous aider dans nos enquêtes, il nous a fait découvrir plusieurs morceaux de violon que nous avons enregistrés, ainsi que des chansons et des légendes des Îles. Il nous a également fait part de multiples traditions populaires que nous avons publiées dans le livre *Les Îles-de-la-Madeleine, vie matériel [sic] et sociale de l'en premier*.

Ce livre¹³⁵ présente deux de ses facéties : «Le conte de la baleine» et «La morue gourmande»*.

¹³⁵ *Le nain jaune*.

Gildas Leblanc

Gildas Leblanc, de La Vernière, Îles-de-la-Madeleine, avait 73 ans quand nous avons enregistré ses contes, en 1960. D'un caractère jovial, il aimait les contes plutôt comiques et les facéties. Il était bon conteur et intéressant à entendre avec son parler et son accent acadiens.

Il est décédé le 14 août 1978**.

John Leblanc

John Leblanc, de la Belle-Anse, fut un de nos meilleurs informateurs des Îles-de-la-Madeleine. Âgé de 75 ans et à la retraite, il était toujours disponible et accueillant lors de nos enquêtes en 1960. Il nous a décrit de nombreuses traditions, chanté de magnifiques chansons, raconté un grand nombre de légendes et de contes. Homme charmant, il se dégageait de sa personne une grande noblesse et une distinction remarquable. Il est décédé le 25 mars 1970**.

Léger Leblanc

Paroissien de La Vernière, Îles-de-la-Madeleine, Léger Leblanc était âgé de 73 ans en 1960. Il avait hérité de son père et même de son grand-père le don de conteur. Sans posséder beaucoup d'instruction, il était fin psychologue et savait maintenir l'attention de ses auditeurs de façon remarquable. À cette fin, il ornait souvent ses contes d'exagérations et d'éléments comiques. Doué d'une grande finesse, il était un homme charmant.

Il est décédé le 25 février 1982**.

Alcide Longuépée

Alcide Longuépée a rapporté deux contes au père Chiasson : «Le roi et le petit garçon à sept langues», un conte réaliste, et «Le conte de Manchette», un conte merveilleux. Il vivait à Grand Ruisseau et était âgé de 43 ans en 1961; il était donc l'un des plus jeunes informateurs madelinots du collecteur.

Mme Alcide Longuépée

Mme Alcide Longuépée est la seule femme qui ait fourni un conte au père Chiasson : il s'agissait d'une facétie, «Le conte du petit pauvre». Mme Longuépée demeurait à Grand Ruisseau et était âgée de 43 ans en 1961.

Annexes

Catégorisation des contes du Père Anselme Chiasson

1. Contes d'animaux [1-299] (Contes simples)

1-99 : «Animaux sauvages»

«Le loup et le renard», [N°708], T 15, T 20, T 2D, T 41.☞☞

275-299 : «Autres animaux et objets»

«Le conte du champignon», [N°684], comparable au T 293 E*.

2. Contes proprement dits [300-1199] (Contes complexes)

A : CONTES MERVEILLEUX [300-749]

300-399 : «Adversaires surnaturels»

«Richard-sans-Peur ou la bête à sept têtes», [N°1039], T 300 (et T 326).☞

«Jean L'Ours», [N°681], T 301B.☞☞

«Jean Haché», [N°652], T 302.☞☞

«Une princesse volée par un géant», [N°910], T 302.☞

«Les pèlerins de Saint-Jacques», [N°643], T 304 (altéré).☞☞

«L'oiseau blanc», [N°713], T 314.☞

«Richard-sans-peur», [N°689], T 326.

400-459 : «Époux (épouse) ou autres parents surnaturels ou enchantés»

«Le nain jaune», [N°1037], T 425 (renversé), littéraire.☞

«L'oiseau bleu», [N°686], T 432.☞☞

500-559 : «Aides surnaturels»

«Le diable Frigolet», [N°675], T 500.☞☞

«Jean Collet», [N°692], T 506A.☞☞

«Le bateau d'étoupe», [N°911], T 506.A

«Le conte d'Avenant», [N°690], T 531.☞☞

«Le roi, parrain d'un garçon», [N°1038], T 531.☞

«Le conte du bûcheron» [N°691], T 555 (varié).☞☞

«Le conte des deux rois ou le sublet magique» [N°1063], T 555 (varié).

560-649 : «Objets magiques»

«Le conte du marchand de chaînes», [N°707], T 566.

«Le fils du roi, ou la reine qui s'ennuyait», [N°991], T 571 (varié).

«Le conte du duga », [N°1064], T 571B.☞☞

«Le conte du ruban», [N°947], T 590.

«Le conte du cordonnier», [N°954], T 590 (et T 301).

650-699 : «Force et savoir surnaturels»

«La tassée de moche», [N°671], T 675.☞☞

700-749 : «Autres contes surnaturels»

«Le conte de Manchette», [N°979], T 706.

«L'eau qui danse, l'arbre qui chante et l'oiseau de vérité», [N710] T 707.☞☞

«Le prince charmant», [N°709], T 707 (et T 550; éléments des T 301A, T 314 et T 302).☞

«La mère marâtre», [N°950], T 709 (et T 403).☞☞

B : CONTES RELIGIEUX [750-849]

750-779 : «Récompenses et punitions de Dieu»☛

«Les trois souhaits», [N°716], T 750A.☞☞

«La dîme dans sa calotte», [N°667], T 752B.

«Le forgeron rajeunisseur», [N°268], T 753 (variante facétieuse).☞

«Le roi et la vieille», [N°668], T 750-779 (T 757) et T 831-840.☞

«L'ange Gabriel», [N°635], T 759 (altéré).☞

780-789 : «La vérité mise au jour»☛

«L'enfant voué au diable par sa mère», [N°773], T 811.☞

«La vision dans la chapelle», [N°678], T 813.☞☞

C : NOUVELLES (CONTES RÉALISTES) [850-999]

850-999 : «Contes réalistes (Littéraires)»

«Faire dire au roi : "T'as menti"», [N°670], T 852.☞

«Le conte du gars qui avait été dans le vrai», [N°955], T 852.

«Les trois avis», [N°644], T 910B.☞☞

«Le conte de la cervelle du mort», [N°948], T 910B.

«Le conte du mendiant», [N°674], T 910B.

«Le prisonnier pour vol», [N°677], T 929 (T 927).☞☞

«Un Indien et son cheval», [N°694], T 920-929. (T 929)☞

«Le prince présent à la naissance de sa femme», [N°1036], T 930D.

«Clophas le savetier», [N°688], T 935 (Varié).☞☞

«Le père qui tue un mouton qui était son fils», [N°683], T 939A.

«La colombe», [N°715], T 950-969.☞☞

«Le petit Henri», [N°679], T 950-969.☞☞

«Jean Latulipe», [N°687], T 950-969.☞☞

«Le roi et le petit garçon à sept langues», [N°969], T 950-959.

«Le conte des trois voleurs», [N°968], T 955.

«Le voleur de crêpes», [N°885], T 956B.

«Le pigeon rapporteur», [N°651], T 968.☞☞

«Le conte de l'enfant maudit», [N°774], non-identifié.

«Le conte du roi de Costellé», [N°951], non-identifié.

D : HISTOIRES D'OGRES STUPIDES [1000-1199]

1000-1199 : «Contes d'ogres stupides»

«Le diable engagé pour la pêche», [N°949], T 1170-1199.

3. Contes facétieux et anecdotes [1200-1999] (Contes simples)

1200-1349 : «Histoires d'imbéciles»¹

- «Les deux mariés», [N°714], T 1337.☞
- «Quiproquo», [N°676], T 1345*.

1350-1439 : «Histoires de couples mariés»¹

- «Le docteur qui sortait avec une fille, ou l'eau de Saint-Antoine», [N°994], T 1360C.
- «Le conte du marié», [N°1070].

1440-1524 : «Histoires à propos d'une femme (fille)»¹

- «Le beurre à vingt cents», [N°680], T 1440-1449.☞☞
- «Le conte des deux filles du roi», [N°1069].

1525-1639 : «L'homme rusé»¹

- «Le conte des trois Gascons», [N°1031], T 1525B.
- «Le conte du petit pauvre», [N°1025], T 1536A.
- «Roi pour une journée», [N°647], T 1556.
- «Le conte du "peddler"», [N°650], T 1600 (et T 1381B).

1640-1674 : «Chance inespérée»¹

- «Mantiment Facette», [N°700], T 1640 (fin T 850 II).☞☞
- «Le fermier qui trompe son voisin», [N°682], T 1653D (et T 1535).☞☞

1675-1724 : «L'homme stupide»¹

- «La fille qui avait acheté un singe», [N°712], T 1675-1720.☞
- «Le gars qui voulait se marier», [N°685], T 1685 (Varié).☞
- «Histoire de sauvage», [N°695], T 1685 (Varié).
- «Le scrupule monté», [N°952], non-identifié.

1725-1848 : «Farces à propos des religieux»¹

- «Le conte du sous-diacre», [N°953], T 1730.
- «Un chien à l'école», [N°669], T 1750A.
- «Le conte des trois pénitents», [N°673], T 1800-1809 (cf T 1832).
- «Le conte du docteur», [N°672], T 1825, avec T 1653A* (altéré) et T 1862.
- «Le conte de la religieuse», [N°717], non-identifié («Dires d'écoliers»).
- «Une facétie», [N°767], non-identifié («Dires d'écoliers»).

1875-1999 : «Contes de mensonges»¹

- «Le conte de la baleine», [N°603], T 1889.☞
- «Une histoire de pêche», [N°613].☞
- «La morue gourmande», [N°604] (variante facétieuse du T 736A).☞

☞ : publié dans *Le nain jaune*

☞☞ : publié dans *Le diable Frigolet*

¹ : c'est nous qui traduisons le titre donné dans Aarne / Thompson

Entrevue avec le Père Anselme Chiasson

(8 octobre 2003)*

Karine Vigneau : *Père Anselme, comme vous l'avez souvent mentionné, lorsque vous avez commencé vos collectes en Acadie, vous aviez le sentiment que la pratique du contage tel qu'il existait dans les veillées était en déclin et allait disparaître sous peu. Dans un tel contexte d'extinction, comment vous est venu le goût, l'intérêt pour le conte et les traditions folkloriques?*

Anselme Chiasson : Quand j'étais jeune enfant, il y avait souvent des veillées chez nous pendant lesquelles des personnes âgées parlaient du passé, de la façon de faire la chasse, la façon de vivre, de se bâtir, évoquaient des apparitions de sorciers ou de diables ou des âmes du purgatoire. Il était surtout question de la façon de vivre des gens, autrefois. Moi, ça me passionnait, alors quand je suis allé au collège, la première année, j'ai juré que j'écrirais l'histoire de Chéticamp, mais en parlant de la vie des gens. Alors c'est ce que j'ai fait : en 1960, j'ai publié la vie de Chéticamp (*Chéticamp. Histoire et traditions acadiennes*, Moncton, Éditions des Aboiteaux, 1972 (1962-1961), 320 p.); au-delà de 80 pages sur la vie sociale des gens, leur vie, traditions, superstitions, leurs façons de vivre. Il y en avait des milliers, des histoires paroissiales, mais aucune ne parlait de la vie des gens : elles mentionnaient bien des dates, comme la construction de l'église ou de l'hôtel de ville, ou encore le nom des maires et des curés, mais ces histoires paroissiales ne parlaient pas de la vie des gens. Alors, c'est ça qui a donné de la valeur à mon livre et qui m'a entre autres permis de recevoir le

* Était présente, lors de cette entrevue, Mme Marie-Fleurette Beaudoin, directrice de la maison d'édition montréalaise Planète Rebelle.

prix Champlain pour le meilleur livre en français hors Québec ainsi que le deuxième prix pour le meilleur livre francophone en Amérique du Nord!

K.V. : *Est-ce que vous avez fait des entrevues pour ce livre-là ou vous êtes-vous plutôt inspiré de vos souvenirs?*

A.C. : Oui, quand je retournais en vacances chez nous, j'interrogeais les vieux.

K.V. : *C'étaient les mêmes personnes qui vous racontaient des histoires quand vous étiez petit?*

A.C. : Pour commencer, oui. Puis, il y en a eu d'autres, naturellement. Et en 1942, mon cousin (Daniel Boudreault) et moi, on a commencé à publier les *Chansons d'Acadie* (Moncton, Éditions des Aboiteaux, 1942, 1944, 1946, 1972 et 1979). Dans ce temps-là, il n'y avait pas encore d'enregistreuse — c'est arrivé plus tard, dans les années 1950, près des années 1960 —, mais les gens avaient des cahiers, ils écrivaient les chansons à la main, c'était leur manière de conserver les chansons. Les gens aimaient ça, les chansons et la musique, les Acadiens surtout, ils aimaient ça chanter. Alors, on a publié 11 recueils de chansons acadiennes, échelonnés sur plusieurs années : le premier est paru en 1942, le deuxième en 1944, le troisième en 1946 et les autres beaucoup plus tard, parce que mon cousin, qui était le musicien de nous deux, était parti pour les missions aux Indes. Il était lui aussi capucin et natif de Chéticamp. Alors ce n'est qu'à son retour qu'on a pu continuer. On a publié onze recueils. Quand j'ai commencé, je ne connaissais même pas les mots «folklore» et «culture populaire»; ça ne me disait rien, je ne connaissais pas les termes. D'ailleurs, quand j'ai écrit mon livre sur Chéticamp, je n'avais pas fait de cours d'histoire à l'université. J'ai parlé de ça avec mon cœur et j'ai eu des éloges incroyables : le président de l'Académie canadienne-française a même écrit un bel article pour une revue de France sur mon livre à propos de Chéticamp, disant qu'il devrait être lu en France et que, depuis

Montaigne et Lafontaine, il ne connaissait pas de livre avec cette spécialité : la bonhomie. Ça m'a fait connaître des folkloristes : Marius Barbeau, un grand folkloriste de l'histoire, Luc Lacourcière, Mgr Félix-Antoine Savard, ils ont tous été mes amis. C'est là que j'ai appris à connaître la valeur de notre culture populaire, de notre folklore. Luc Lacourcière me disait, d'après ce qu'on avait publié, et les quelques enquêtes que Marius Barbeau avait publiées sur la Gaspésie, que le folklore acadien est l'un des plus riches au monde! Alors, moi qui m'y étais déjà intéressé, quand les enregistreuses sont sorties, je m'en suis procurée une, et chaque fois que j'allais en vacances à Chéticamp, j'enregistrais. Tous les jours, tous les soirs. Et les maisons se remplissaient parce que c'était nouveau. Il y avait une quantité de chansons, toutes avec un air différent : par exemple, la chanson *Mon petit mari* devait avoir huit airs différents, avec une ritournelle, un refrain différent. C'était formidable! Alors j'ai recueilli ça, j'ai recueilli des contes, j'ai recueilli des traditions.

K.V. : *Vous avez recueilli tout ça simultanément : les contes, les légendes, les chansons?*

A.C. : Oui, ça dépendait des gens chez qui j'allais; si c'étaient des conteurs, j'enregistrais des contes. Dans ce temps-là, j'étais père capucin à Québec, puis j'ai été curé à Ottawa, mais je profitais de mes vacances. Puis j'ai été nommé à Moncton; j'ai été 43 ans à Moncton : je prêchais des retraites paroissiales. Dans toutes les paroisses où j'allais, j'apportais mon enregistreuse et je demandais au curé s'il y avait des gens qui chantaient des chansons, connaissaient des contes. Le curé les connaissait, alors quand j'avais du temps, j'allais trouver ces gens; c'est comme ça que j'ai pu recueillir autant de documents d'archives au Nouveau-Brunswick. Puis, je me suis dit que, aux Îles-de-la-Madeleine, les Madelinots devaient avoir gardé leurs traditions très vivantes; je savais que les Îles avaient été isolées,

encore plus que Chéticamp, et que, autrefois, l'hiver, l'archipel était totalement coupé de la grande terre... Je connaissais les Îles-de-la-Madeleine, pour en avoir entendu parler, pour avoir vu des Madelinots venir à Chéticamp, parce que Chéticamp et les Îles, c'était des voisins — par la mer —; alors il y a eu des mariages, les gens des Îles-de-la-Madeleine sont venus vivre à Chéticamp, les gens de Chéticamp sont allés vivre aux Îles. Alors je savais que je trouverais des trésors là et j'ai décidé d'y aller.

K.V. : *Vous étiez déjà allé aux Îles avant?*

A.C. : Non. C'était la première fois, en 1960. J'avais écrit à Mgr André Arseneault, qui était curé de Lavernière, pour lui demander l'hospitalité. Je lui ai dit que j'étais prêt à faire du ministère pour payer ma pension, parce que je n'avais pas d'argent. Je prêchais le dimanche. Quand je suis arrivé, je lui ai dit ce que j'étais venu chercher et il m'a dit : «Vous ne trouverez rien de ça aux Îles.» Alors je lui ai demandé s'il ne connaissait pas quelqu'un qui aimerait ça, ces affaires-là. Il m'a nommé Avila Leblanc : il n'aurait pas pu me rendre un plus grand service. Parce qu'Avila Leblanc, c'était un homme pratiquement aveugle, qui ne pouvait pas travailler et qui s'intéressait énormément à ces choses-là. Il avait retenu des histoires racontées par ses grands-pères, par des vieux, et il jouait du violon lui-même. Il connaissait les meilleurs informateurs et il était connu et apprécié d'eux. Lui, il était libre et il était heureux de m'accompagner. Alors, j'ai été chanceux à ce point de vue-là : tout de suite, j'ai été mis en contact avec les meilleurs informateurs. Je ne recueillais pas seulement des contes, mais des légendes (ça ressemble beaucoup aux contes), des chansons, des traditions, des superstitions, de la musique instrumentale. Un des meilleurs violoneux, c'était George Lapierre, des Caps-Ouest. Il était très très bon. J'ai enregistré un grand ruban des deux côtés, avec seulement de la musique instrumentale : George Lapierre jouait du violon avec ses deux frères, qui jouaient de l'accordéon et de la

musique à bouche. Ensuite, il y avait un Déraspe de Pointe-aux-Loups, qui m'a joué aussi beaucoup de reels et chanté des chansons. Alors, j'ai toute une bobine avec seulement de la musique des Îles. Ça, c'est un trésor que maintenant on ne trouverait pas : George Lapierre, il vit encore, mais il ne peut plus jouer parce qu'il a de l'arthrite. Donc, j'ai envoyé une copie de ces enregistrements au Musée de l'Homme à Ottawa; ils en ont une copie à l'Université Laval; il y en a une copie à l'Université de Moncton; j'en ai donné une copie à l'Université de la Pointe-de-l'Église en Nouvelle-Écosse; il y en a une copie à Chéticamp; et j'en avais gardé une copie, que j'ai donnée il y a deux ans au Centre culturel des Îles-de-la-Madeleine. Je suis le seul qui n'a pas de copie! Alors, tous ces endroits possèdent une copie de ma collection complète. J'ai fait le relevé de tout ce que j'avais recueilli et j'ai tapé ça à la machine; c'est un gros travail. J'avais essayé de faire faire ça par une secrétaire, mais il y a des mots qu'elle ne comprenait pas bien, alors je l'ai fait moi-même. Donc, je suis venu en 1960, 1961 et en 1964, un mois de temps, durant le mois de juillet. Et je travaillais fort : tous les après-midi et toutes les soirées. Ordinairement, l'après-midi, j'allais chez les personnes assez âgées : c'étaient des contes, des légendes, des traditions. Une des maisons principales, c'était celle des Leblanc, des Caps-Ouest : il y avait un bon groupe de gens assez âgés qui se réunissaient là, des bons conteurs de contes, et c'était vraiment des journées agréables. Ces gens-là contaient des contes et ils aimaient entendre conter des contes. Et ils s'apercevaient que j'aimais ça : ça c'est important! Un conteur, pour qu'il conte bien, il faut qu'il s'aperçoive qu'il y a quelqu'un qui l'écoute et qui aime ça. Alors, dans mon cas, ce n'était pas un problème : les gens racontaient et moi, j'écoutais ça avec plaisir.

K.V. : *Qui était votre conteur préféré?*

A.C. : Ça dépend de quel point de vue. Étienne Lapierre était un bon conteur; il avait beaucoup de contes, c'est lui qui en avait le plus. Mais je crois que, comme conteur, j'hésiterais entre lui et John à Marin Leblanc. Lui, c'était le sage : un gars qui chantait bien, qui connaissait la musique, qui chantait à l'église; un homme distingué, mais simple en même temps. En fait, tous ces vieillards-là avaient une noblesse frappante; c'étaient des gens qui ne savaient ni lire ni écrire, mais qui possédaient une délicatesse extraordinaire. Alors, c'est pour ça que j'ai aimé ces gens-là : c'étaient tous des grands amis, à la fin. Il y a aussi Joseph Déraspe, qui a conté plusieurs contes. Alors, moi, je recueillais tout ça; je n'avais pas de préférence : les contes, les légendes, les chansons, les traditions. C'est ce que j'ai recueilli aux Îles, pendant les trois mois passés à ne faire que cela. Après avoir publié mon livre sur Chéticamp, j'ai publié un livre de contes (*Contes de Chéticamp*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1994, 192 p.), puis deux livres de contes des Îles-de-la-Madeleine (*Le diable Frigolet*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1991, 224 p. et *Le nain jaune*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1995, 120 p.). Mais j'ai commencé par un livre de légendes (*Légendes des Îles-de-la-Madeleine*, Moncton, Éditions des Aboiteaux, 1969 et Éditions d'Acadie, 1976, 269 p.). Je l'aime mon livre des légendes. Il est vraiment intéressant. Je n'ai pas trop brodé sur les légendes : je les ai écrites pas mal comme on me les a racontées. Bien sûr, on n'est pas capable de publier un conte ou une légende tel que raconté, parce qu'il y a beaucoup de répétitions, entre autres choses. Alors, j'ai arrangé les contes, mais je n'ai rien changé de la substance, ni de la façon de raconter : je garde pas mal le parler acadien, tout en enlevant ce qu'il a de bavures. J'ai publié aussi un livre sur les traditions (*Îles-de-la-Madeleine. Vie matérielle et sociale de l'en premier*, Montréal, Leméac, 1982, 272 p.). Je le trouve très intéressant, parce que c'est la vie des gens, leurs superstitions, leur façon de vivre, leur façon de parler, leur caractère, les remèdes populaires, les pronostics de la

température : tout y passe. Il ne manque seulement qu'une chose : c'est l'histoire des faits, par exemple la date de la construction d'une église ou le nom d'un curé. J'avais rêvé de faire comme à Chéticamp, de mettre un chapitre ou deux sur la vie sociale, mais aux Îles, ça avait déjà été écrit : Paul Hubert, un Madelinot, avait fait ce travail et je ne voulais pas répéter ça. Alors, moi, je me suis contenté des traditions, de la vie matérielle et sociale. C'est le livre que j'aime le mieux; les contes sont intéressants, mais la vie des gens, les traditions et les légendes, c'est plus proche de moi. J'ai aussi publié un livre de chansons (*Tout le long de ces côtes, 60 chansons folkloriques des Îles-de-la-Madeleine*, Mont Saint-Hilaire, Publications Chant de mon pays, 1983, 64 p.) : 60 chansons. J'en ai recueillies des centaines, un beau grand livre. Alors, j'ai publié cinq livres sur les Îles-de-la-Madeleine.

K.V. : *Comment faisiez-vous pour choisir, parmi tous les contes, légendes, chansons, ceux qui allaient être publiés?*

A.C. : Les contes, j'ai choisi pas mal les meilleurs, ceux qui se publiaient le mieux. Parmi tous les contes que j'ai recueillis, il y en a qui sont moins intéressants que d'autres ou qui sont moins bien racontés. Alors, j'ai voulu prendre les meilleurs, les mieux racontés, les plus complets. Il y en a quelques-uns que je n'ai pas publiés. Les chansons, j'ai pris celles que je trouvais les plus intéressantes, mais, après coup, je me suis aperçu qu'il y en avait d'autres que j'aurais pu publier, qu'il y en avait d'autres très intéressantes. Ça mériterait d'être publié, les chansons des Îles; il y avait des bons chanteurs dans ce temps-là... Alors, voilà : c'est le travail que j'ai fait. Et c'est pour ça que je suis revenu aux Îles remplacer un curé une fois; je suis aussi revenu avec Radio-Canada, qui voulait faire des enregistrements pour des émissions et qui m'ont emmené avec eux. Ils ont payé mon voyage pour que je leur trouve les meilleurs informateurs, puisque je les connaissais tous. Alors, j'étais connu aux Îles comme Barabas dans la Passion! Même

maintenant, la plupart de mes informateurs sont partis, mais c'est leurs enfants qui me reconnaissent et qui m'accueillent. C'est ça mon histoire. Quand j'ai publié les contes, c'était pour les sauver, ce n'était pas pour qu'on recommence à les conter. Je pensais que c'était fini, qu'il n'y aurait plus de conteurs à raconter comme ça le faisait autrefois. Mais je me disais : les contes, c'est des belles histoires, les mamans les liront à leurs enfants, et les adultes les liront, parce que c'est intéressant à lire, pour tous les enfants, petits et grands; j'ai dit ça dans une préface. C'est pour ça que je les ai publiés. C'est pour ça qu'il y en a tant qui suivent le festival de contes, ici. En 1960, il n'y aurait pas eu tout ce monde-là. Je n'aurais jamais rêvé de voir ce que je vois aujourd'hui, des festivals du conte. Jamais! Des professionnels conteurs de contes! C'est merveilleux de voir ça, aux Îles : au-delà d'une semaine de festival de contes, la salle pleine à tous les soirs, les gens aiment ça. C'est quasiment toutes les Îles qui sont en fête, parce que c'est le festival de contes. Partout où est-ce qu'on va, on parle du festival. C'est extraordinaire!

K.V. : *Pourquoi pensez-vous que les gens aiment autant ça, les contes? Pourquoi, aujourd'hui, on se réunit encore pour écouter des contes? Parce qu'il y a eu une période où on les a délaissés un peu, non?*

A.C. : Pourquoi je croyais que c'était fini? Parce qu'il y avait la télévision et il y avait tellement d'affaires dans le monde, des jeux organisés et tout ça. Je crois que ce qui permet le retour des gens au conte, c'est qu'après 50 ans de télévision, les gens ne sont pas tellement attachés à ne pas manquer un programme, ne pas manquer une soirée, alors ils reviennent un peu à ça. Autrefois, les gens ne savaient pas lire, alors les contes c'étaient leurs romans, c'étaient des vrais romans, mais en plus beau, parce qu'il y a beaucoup d'imagination, de merveilleux : c'est bien plus beau qu'un roman! Alors les gens aimaient ça. Maintenant, il y a les livres, les gens savent lire, la

télévision est là, alors, je me disais : c'est fini, il n'y aura plus de conteurs comme autrefois pour des petits groupes. Je crois que les gens ont redécouvert la valeur des contes, le merveilleux des contes. Ça renaît, mais ça me surprendrait que ça revienne comme autrefois, qu'il y ait des veillées où l'on conte des contes dans les familles. Dans des organisations comme ça, oui : avec la publicité, les conteurs professionnels.... Il y a des contes, mais il y a d'autres choses que des contes dans nos soirées, des farces et toutes sortes de choses. C'est comme un spectacle, un événement social.

Marie-Fleurette Beaudoin : *Est-ce que vous pensez qu'il y a un souci de redécouvrir nos racines, qui on est?*

A.C. : Je me demande si les gens qui viennent écouter des contes pensent à ça... Non, c'est parce que c'est intéressant. Par contre, j'ai été déçu un peu l'an passé quand je suis venu : je croyais qu'ils allaient conter des vrais contes. Des vrais contes, pour moi, c'était des contes traditionnels, avec du merveilleux et tout ça. Alors, quand j'entends quelqu'un parler d'expériences qu'il a eues, de voyages qu'il a faits, et qu'il nous raconte ça, c'est pas un conte ça! Il raconte, oui, mais c'est pas un conte. Il peut être un conteur, ou un raconteur, mais c'est pas un conte. Quelqu'un peut faire un conte avec un événement qui est arrivé, en y ajoutant du merveilleux, alors ça finira par devenir un vrai conte. Mais je n'aimerais pas que ça tourne trop à des récits, tout simplement. Là, c'est dangereux que ça devienne monotone et plate. Tandis que si c'est un conte merveilleux, le conte lui-même est intéressant. C'est mon opinion.

M.-F.B. : *Que pensez-vous, avec le renouveau du conte qu'il y a depuis quelques années, des jeunes conteurs qui créent leurs propres contes, qui s'approprient des éléments de contes traditionnels et qui refont un nouveau conte?*

A.C. : Je ne suis pas contre ça. Ça devient des conteurs, des narrateurs, mais pour moi, s'il n'y a pas de merveilleux dedans, j'ai de la difficulté à y voir un conte. On pense moins maintenant au conte qu'au conteur; on vient entendre le conteur, alors si c'est un bon raconteur, même si c'est un fait véridique, c'est aussi intéressant et plus intéressant qu'un conte, mais, moi je ne peux pas appeler ça un conte. Autrefois, ça aurait été très simple de définir le conte, mais là, ça devient plus compliqué. Quelle est la marge? Il me semble qu'un vrai conte, ça devrait rester dans le merveilleux. Un peu comme les légendes, si tu racontes un fait — un naufrage où il y a eu tant de morts — ce n'est pas une légende. Mais si tu racontes le butterneau [«petite dune de sable»] du nègre, un Noir naufragé qu'on a enterré dans le sable et qui se déterre tout seul, ça c'est une légende! Maintenant, moi, je ne suis pas un spécialiste : je n'ai jamais suivi de cours à l'Université Laval sur le conte; quand on a commencé à publier nos chansons, je m'intéressais à ça, mais les Archives de folklore de l'Université Laval n'existaient pas — ça été fondé en 1944 et on a commencé à publier nos chansons en 1942 —; alors, moi je me considère, n'ayant pas suivi de cours dans le folklore, comme une plante sauvage, une fleur sauvage, tandis que ceux qui ont suivi des cours, c'est comme des fleurs cultivées. Je n'ai pas suivi de cours, mais j'ai été formé par ces gens-là, qui me donnaient des définitions. C'est là que j'ai appris ce que c'est que le folklore, les notions de base, la différence entre une chanson traditionnelle et une chanson littéraire... Moi, je ne recueillais que des chansons traditionnelles; des chansons composées dont on connaissait l'auteur, je ne recueillais pas ça; mais les vieilles chansons, qui ont des siècles d'existence, qui ont été ciselées par des artistes, troubadours et autres, ça avait de la valeur pour nous; moi, c'est ça que j'enregistrais.

M.-F.B. : *Père Anselme, les conteurs, autrefois, est-ce qu'ils rapportaient les contes qu'ils avaient appris fidèlement, ou est-ce qu'ils rajoutaient des bouts, se réappropriaient les histoires?*

A.C. : Non. Les conteurs, ils apprennent un conte, mais ils arrangent ça à leur manière, c'est normal. Et c'est pour ça que quand je publie des contes... Par exemple, quelqu'un voulait conter le conte du duga lors du festival *Contes en Îles* (édition 2003). Je lui ai dit : «Le conte est là!». Mais il y a un tas de choses qu'il faudrait ajouter : c'est un conte comique, ça rendrait ça encore plus comique. Un conteur n'est pas astreint aux mots : il connaît l'histoire et il arrange ça. C'est pour ça que faire conter le même conte à deux conteurs, ça va être la même histoire, mais pas racontée de la même façon. C'est une matière en transition continue.

K.V. : *Pourquoi pensez-vous que les gens, avant, et même encore aujourd'hui, allaient écouter des contes? Est-ce que c'était juste pour se divertir? C'était un peu la télévision d'avant?*

A.C. : Je pense bien. Autrefois, il n'y avait pas de télévision, pas de radio, pas de téléphone, pas rien. Il y avait des grandes veillées; les nuits d'hiver aux Îles-de-la-Madeleine, qu'est-ce qu'il y avait à faire dans ce temps-là? Il n'y avait pas de jeux organisés, pas de salles de danse, pas de bars, pas de films, pas de théâtre : rien. Alors, on se réunissait dans les familles, on chantait et on contait des contes et des légendes qui parlaient du passé. Alors, les gens étaient très intéressés d'entendre ça. Dans ce temps-là, les bons conteurs commençaient un conte, et ils contaient pendant une heure, deux heures, et ils finissaient pas! Les chansons étaient jamais trop longues. Il y avait aussi des complaintes — c'est une histoire tragique —, comme une noyade, par exemple la complainte des Lebel. Alors, ça peut avoir 36 couplets. Aujourd'hui, c'est bien trop long et on n'a pas le temps d'écouter ça. Mais dans ce temps-là, ils n'avaient que ça à faire, le soir. Il faut tenir

compte du contexte, du temps. Et les gens aimaient ça : même s'ils n'étaient pas instruits, ces gens-là, ils avaient la culture dans l'âme, ils aimaient la musique, ils aimaient le beau chant, ils aimaient les bons chanteurs, ils aimaient les bons conteurs. Ce n'était pas n'importe qui qui contait des contes ou bien qui chantait. Chez nous, je me rappelle, on avait un très bon conteur, et on allait le chercher pour les veillées spéciales, et on allait le reconduire et on le payait, même dans ce temps-là!

K.V. : *Mais dans les veillées, c'étaient surtout des adultes, ce n'étaient pas des enfants qui étaient présents. Donc, les contes, ce n'est pas nécessairement des histoires pour les enfants?*

A.C. : Non, dans ce temps-là, c'étaient des adultes. Les mamans contaient des petites histoires aux enfants, mais ce n'était pas des grands contes. Les enfants se seraient tannés vite des grands contes! Quand j'ai recueilli aux Îles-de-la-Madeleine, chez Léger à Cécile Leblanc, la maison était pleine de gens qui contaient des contes, mais les conteurs eux-mêmes aimaient ça entendre conter, ça ne les tannait pas. Excepté Adolphe Guillard : lui, il racontait tellement lentement, ses contes étaient longs. Mais les gens aimaient ça, c'était des adultes.

K.V. : *Quand vous êtes parti de Chéticamp pour venir collecter aux Îles-de-la-Madeleine, est-ce que vous pensiez que vous alliez retrouver les mêmes contes qu'à Chéticamp, ou si vous pensiez que vous alliez plutôt trouver des choses complètement différentes?*

A.C. : Au commencement, je n'avais pas d'idées là-dessus, parce que je ne connaissais pas ça. Mais, après un bout de temps d'enquêtes, je savais que les chansons des Îles et de Chéticamp, c'est à peu près les mêmes chansons. Il y a des petites variantes à cause de l'éloignement, mais il y a beaucoup de chansons qui sont les mêmes. Et les contes aussi, c'est les mêmes contes, mais naturellement il y a des variantes énormes.

K.V. : *Énormes? Ce ne sont pas seulement des petits détails?*

A.C. : Facilement des changements énormes. C'est parce qu'il y a des conteurs qui vont conter des contes, mais des fois il y a des éléments de trois contes connus dans l'histoire. Ça été classifié, ça les contes. Alors, il peut y avoir deux éléments, trois éléments de différents contes dans le même conte. C'est très fluctuant un conte. Si tu prends mes recueils qui ont été analysés par des gens qui ont étudié, ils vont dire que dans tel conte, il y a tel élément de tel conte et tel élément de tel conte. Alors le conteur amalgamait ça, et en faisait un vrai conte, mais tu ne t'apercevais pas que c'étaient deux contes.

K.V. : *Est-ce que vous pensez qu'en Acadie et aux Îles-de-la-Madeleine, les traditions populaires et orales se sont conservées différemment qu'au Québec? Que le folklore s'est conservé plus longtemps parce qu'on était isolés, moins modernes?*

A.C. : Les contes traditionnels, la plupart sont connus un peu partout : en Europe, chez les Arabes, ... Mais naturellement, contés ici, le fond est le même, mais conté tout à fait différemment. Alors, entre les contes contés en Acadie et ceux contés au Québec, probablement qu'il y a une différence aussi, mais le fond est le même. Luc Lacourcière, quand il est mort, préparait justement un volume sur les contes, une analyse comparative des contes. Il ne l'a pas finie, je ne sais pas ce qu'est devenue son œuvre. Je passais toujours le voir quand j'allais à Québec. La première année que j'allais à Chéticamp, j'enregistrais et des fois les gens voulaient dire quelque chose et c'était difficile de refuser. Alors, mon père était spécialiste pour conter des farces, des farces crues. J'avais envoyé une bobine à Luc Lacourcière où il y avait des farces de mon père et je lui avais dit : «Vous pouvez faire une copie des chansons et des contes, mais les farces de mon père, ne copiez pas ça, ça ne vaut pas la peine.» Et il m'avait répondu : «Au contraire, c'est très

précieux, très important ces farces-là!» Parce que ces farces-là, on est tout surpris de les retrouver ici parce que ça date des Arabes, les mêmes farces. Ça circule partout, c'est la culture populaire, c'est quasiment universel. Ça s'adapte, c'est comme les légendes. Prenez aux Îles-de-la-Madeleine : il y a beaucoup de légendes qui sont connues à Chéticamp, qui sont connues en Europe, mais elles sont racontées comme si c'était arrivé ici. Parce que les légendes, ça a un pied-à-terre dans le milieu.

K.V. : *Une dernière petite question : vous avez recueilli les contes, puis vous les avez transcrits, vous les avez publiés, mais vous les avez écoutés beaucoup aussi; d'après vous, ce que vous avez publié, c'est une matière dont on doit se servir, y puiser, ou c'est plutôt une version définitive et fixée d'un conte?*

A.C. : Non, moi je n'ai pas publié ça comme la version idéale de ce conte-là. Quand j'ai publié tel conte, c'est celui qu'on m'a conté aux Îles, mais peut-être que dans la Gaspésie ou dans Charlevoix, on conte ce conte-là avec des variantes, moi je n'en sais rien. Moi, j'ai publié les contes *des Îles*, c'est bien marqué sur la couverture. Et ça serait prétentieux de vouloir croire qu'on a le conte idéal. Mais ça le devient : quand c'est des bons conteurs, c'est des bons contes, parce que c'est logique, ça se tient, c'est intéressant, une belle histoire. Si un bon conteur à Charlevoix va conter le même conte, le fond va se ressembler, mais il va y avoir de grosses différences, mais c'est intéressant quand même : ça fait un tout, un conte. C'étaient des gens intelligents, les conteurs : il fallait l'être pour pouvoir conter une histoire qui se tienne, capter l'attention des gens, la maintenir, rendre ça intéressant. C'étaient des gens pleins de talents, parce que ça aurait pu être bien plate de raconter des contes. Alors c'est pour ça que ce n'est pas n'importe qui qui racontait des contes; c'était des gens qui avaient un talent pour ça.

K.V. : *Merci beaucoup père Anselme d'avoir pris le temps de répondre à mes questions!*

Table des matières

Présentation.....	3
1. Contes d'animaux	
«Le loup et le renard».....	9
«Le conte du champignon».....	10
2. Contes proprement dits	
A. CONTES MERVEILLEUX	
«Richard-sans-Peur ou la bête à sept têtes».....	15
«Jean L'Ours».....	17
«Jean Haché».....	18
«Une princesse volée par un géant».....	19
«Les pèlerins de Saint-Jacques».....	20
«L'oiseau blanc».....	21
«Richard-sans-peur».....	22
«Le nain jaune».....	23
«L'oiseau bleu».....	24
«Le diable Frigolet».....	25
«Jean Collet».....	26
«Le bateau d'étoupe».....	27
«Le conte d'Avenant».....	29
«Le roi, parrain d'un garçon».....	30
«Le conte du bûcheron».....	31
«Le conte des deux rois ou le sublet magique».....	32
«Le conte du marchand de chaînes».....	33
«Le fils du roi, ou la reine qui s'ennuyait».....	34
«Le conte du duga».....	35
«Le conte du ruban».....	36
«Le conte du cordonnier».....	37
«La tassée de moche».....	38
«Le conte de Manchette».....	39
«L'eau qui danse, l'arbre qui chante et l'oiseau de vérité».....	40
«Le prince charmant».....	42
«La mère marâtre».....	44
B. CONTES RELIGIEUX	
«Les trois souhaits».....	47
«La dîme dans sa calotte».....	48
«Le forgeron rajeunisseur».....	49
«Le roi et la vieille».....	50

«L'ange Gabriel».....	51
«L'enfant voué au diable par sa mère».....	52
«La vision dans la chapelle».....	53

C. CONTES RÉALISTES

«Faire dire au roi : "T'as menti"».....	57
«Le conte du gars qui avait été dans le vrai».....	58
«Les trois avis».....	59
«Le conte de la cervelle du mort».....	60
«Le conte du mendiant».....	61
«Le prisonnier pour vol».....	62
«Un Indien et son cheval».....	63
«Le prince présent à la naissance de sa femme».....	64
«Clophas le savetier».....	65
«Le père qui tue un mouton qui était son fils».....	66
«La colombe».....	67
«Le petit Henri».....	68
«Jean Latulipe».....	70
«Le roi et le petit garçon à sept langues».....	71
«Le conte des trois voleurs».....	72
«Le voleur de crêpes».....	73
«Le pigeon rapporteur».....	74
«Le conte de l'enfant maudit».....	75
«Le conte du roi de Costellé».....	76

D. CONTES D'OGRES STUPIDES

«Le diable engagé pour la pêche».....	79
---------------------------------------	----

3. Contes à rire (farces)

«Les deux mariés».....	83
«Quiproquo».....	84
«Le docteur qui sortait avec une fille, ou l'eau de Saint-Antoine».....	85
«Le conte du marié».....	86
«Le beurre à vingt cents».....	87
«Le conte des deux filles du roi».....	88
«Le conte des trois Gascons».....	89
«Le conte du petit pauvre».....	90
«Roi pour une journée».....	91
«Le conte du peddler».....	92
«Mantiment Facette».....	93
«Le fermier qui trompe son voisin».....	94
«La fille qui avait acheté un singe».....	95
«Le gars qui voulait se marier».....	96
«Histoire de sauvage».....	97
«Le scrupule monté».....	98

«Le conte du sous-diacre».....	99
«Un chien à l'école».....	100
«Le conte des trois pénitents».....	101
«Le conte du docteur».....	102
«Le conte de la religieuse».....	103
«Une facétie».....	104
«Le conte de la baleine».....	105
«Une histoire de pêche».....	106
«La morue gourmande».....	107
 Les conteurs.....	 109
 Annexes	
Catégorisation des contes du père Anselme Chiasson.....	119
Entrevue avec le père Anselme Chiasson.....	123

